L'unité

N°57 - 2F50 Hebdomadaire socialiste 23-29 mars 1973

Ma part de vérité, par François Mitterrand

AU PIED DU MUR

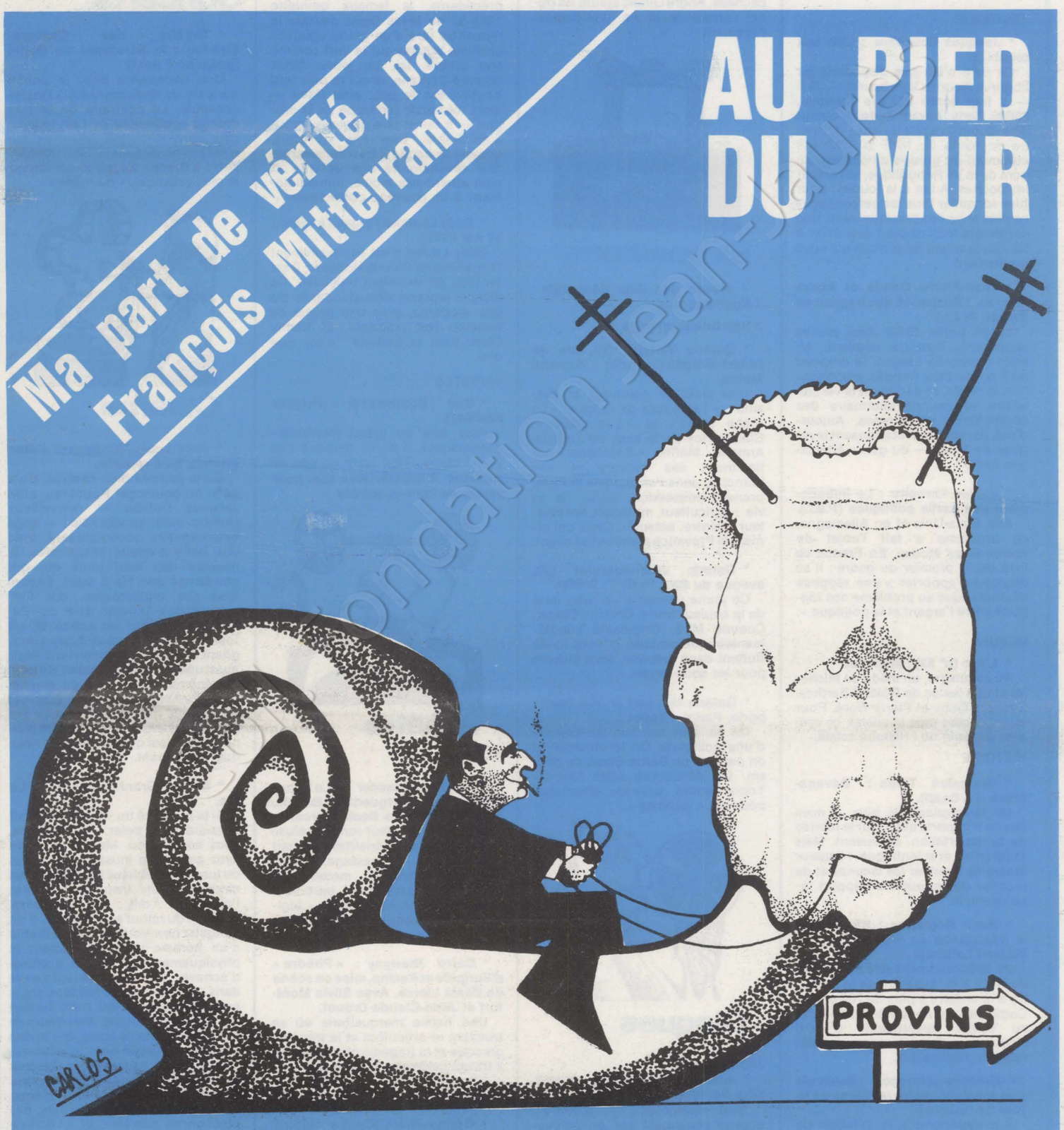

Fondation Jean-Jaurès

Au risque de vous plaire



Livres

POLITIQUE

*** Jacques Souchère : L'île aux requins.**

Ce livre n'est pas disponible en librairie. Pour se le procurer — 29 F — il faut écrire 21, rue Cassette, 75006 Paris. Aucun éditeur, aucun distributeur n'a pris le risque de mettre en vente un livre qui raconte comment un groupe d'hommes, au nom de la Ve République, se remplit les poches. A lire à la loupe : pour bien identifier tous les personnages cachés sous des pseudonymes. Une excellente lecture pour apprécier à leur juste valeur les princes qui nous gouvernent.

*** Jean-Pierre Debris et André Menras : Rescapés des bagnes de Saïgon (E.f.r.).**

Le 25 juillet 1970, deux jeunes coopérants français déplient, en plein centre de Saïgon, le drapeau du F.n.l. Arrêtés, frappés, emprisonnés, torturés, ils partagent la vie cellulaire et concentrationnaire des combattants vietnamiens. Aujourd'hui, ils racontent et accusent le régime de Thieu — du genre Allemagne nazie !

*** Rainer Khraehe : Le financement des partis politiques (P.u.f.).**

Aux Etats-Unis et en Allemagne, ce problème a fait l'objet de nombreuses études. En France ce livre est le premier du genre ; il se propose d'apporter « une réponse démocratique au problème des rapports entre l'argent et la politique ».

REVUES

*** L'Arc (n° 52) : Michelet.**

Au sommaire, un inédit de Michelet et des textes de Roland Barthes, Georges Duby et Pierre Nora. Pour aimer encore plus Michelet, ce premier écrivain de l'Histoire totale.

HISTOIRE

*** Germaine Tillon : Ravensbrück (Le Seuil).**

Un témoignage de plus — mais pas de n'importe qui — sur le monde de la déportation. Emouvant. Mais aussi grave et scientifique : l'auteur essaie de combler les lacunes et de rectifier des erreurs. Un apport incontestable.

*** Henri Noguères : Histoire de la Résistance en France ; tome 3 (Robert Laffont).**

Du débarquement allié en Afrique du Nord à la libération de la Corse, il y a là matière à plus de 700 pages. Cette Histoire de la Résistance due au travail remarquable d'Henri Noguères est bien l'ouvrage de référence indispensable.

*** Gustave Lefrançois : Souvenir d'un révolutionnaire (éditions de la Tête de feuilles).**

Il a appartenu à la création de « l'Association fraternelle des instituteurs, institutrices et professeurs socialistes ». Il a combattu en 1848 et 1871. A été, durant cette période, un des meilleurs orateurs du mouvement ouvrier. Ces souvenirs ne sont pas que collection d'anecdotes, mais réflexion intelligente.

*** André Gillois : Histoire secrète des Français à Londres de 1940 à 1944 (Hachette).**

Grenouillages et incidents : les luttes intestines autour d'un général nommé de Gaulle. Outre la révélation de ces divergences longtemps cachées, André Gillois ajoute les petits secrets de la vie quotidienne. Fascinant.

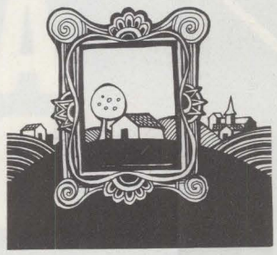

Expositions

*** Musée des Arts décoratifs : « Equivoques ».**

Voir article en page 18.

*** Galerie Viatelay (23, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris) : Armand Meffre.**

Une série de peintures et dessins : « Les éclats de soleil », « La roche pelée » et « Les arbres ». Claude Roy parle ainsi de l'artiste, Armand Meffre : « Enfonçant patiemment ses racines et ses branches dans l'air et dans la terre, prenant possession, toute, de sa vie : agriculteur, musicien, dessinateur, peintre, acteur ». Ceux qui aiment la Provence aimeront ce chant.

*** Galerie Jean-Fournier (22, avenue du Bac, Paris) : Viallat.**

Ce jeune peintre a un sens inné de la couleur brute. Comme Calder. Comme Miro. Originalité supplémentaire (ou gratuité ?) : ses toiles flottent dans l'espace, sans châssis pour les sous-tendre.

*** Galerie Marquet (7, rue Bonaparte, Paris) : Topor.**

On parle de son humour comme d'une guillotine. On le dit cruel et on pense à un Barbe Bleue du dessin. On découvrira cette fois un Topor tendre, presque affectueux pour ses « victimes ».



Disques

JAZZ

*** Jean-Charles Capon : L'Univers Solitude (Saravah Sh 10 008).**

Cela ressemblait à une gageure : appuyé seulement par un percussionniste et à partir d'un seul thème d'inspiration — la ville — intéresser l'auditeur par une suite jouée uniquement au violoncelle. Sans pour autant s'écarter du jazz. Ce pari, Capon l'a réussi.

*** Miles Davis : Steamin' (Prestige 7580).**

Tout au long d'un demi-siècle de jazz enregistré, il y a ainsi quelques phares gigantesques : le Hot Five d'Armstrong, l'apparition d'Ellington, les sessions Parker-Gillespie et Parker-Davis, la série Atlantic de Coltrane... Comme les précédents, le fameux quintette 1955-57 de Miles Davis marque la rencontre rare d'un grand créateur et d'une équipe qui le suit comme son ombre. Ici, un jeune ténor nommé Coltrane, et qui va plus tard bouleverser le jazz, aide Davis — alors tout juste réchappé de la drogue — à construire quelque chose d'admirable. Une fois de plus, comme à chaque décennie, un créateur révolutionne une époque et n'en atteint pas moins, immédiatement, à un nouveau classicisme.

*** Eddy Louiss à l'orgue (America 30 AM 6127).**

Eddy Louiss n'est pas seulement l'organiste de Claude Nougaro, il est en plus un excellent musicien. Ce disque reprend des standards du jazz moderne, avec une pointe de fantaisie fort plaisante. Et Kenny Clark tient la batterie : c'est tout dire.

VARIETES

*** Guy Bontempelli (Polydor 2393047).**

Pour être un grand interprète-compositeur, il ne lui manque pas grand chose. Tout juste un peu de publicité. A écouter avec soin pour passer de bonnes soirées.



Théâtre

PARIS

*** Théâtre Récamier : « Le Saint-Prince » de Marguerite Liberaki, mise en scène de Denis Llorca.**

Un fils de sénateur romain refuse Rome et son impérialisme et part pour l'Orient... Au passage, des intermèdes satiriques mettent en avant des esclaves qui parodient l'Histoire de l'Antiquité. Les « fugitifs » et les esclaves sont l'honneur de cette époque.

*** Carré Thorigny : « Phèdre » d'Euripide et Racine, mise en scène de Denis Llorca. Avec Silvia Montfort et Jean-Claude Drouot.**

Une habile marquetterie où se trouvent ré-articulées et la tragédie grecque et la tragédie classique. Un « travail théâtral » intéressant.

BANLIEUE

*** Gennevilliers (Centre culturel des Grésillons) : « Têtes rondes et têtes pointues » de Bertolt Brecht, par l'Ensemble théâtral de Gennevilliers, création en France. Mise en scène de Bernard Sobel.**

Devant la montée du nazisme, Brecht voulut prévenir, alarmer les spectateurs. Il les mettait en garde contre toutes les manipulations et toutes les mystifications. Le metteur en scène prend aujourd'hui les indications de Brecht au pied de la lettre; il fait un conte cruel et noir, un « conte pour faire peur ».

Concerts

*** Théâtre des Champs-Elysées : le Staatoper de Berlin (jusqu'au 8 avril).**

Une découverte pour le public français. Un réalisme réduit à l'indispensable. Le contraire de la surcharge coutumière de l'art lyrique. Une suite d'images chantées qui n'est pas sans rappeler les « songs » chers à Brecht. En prime : le chœur le plus prestigieux du monde.



Cinéma

*** Jean-Louis Trintignant : Une journée bien remplie.**

Cette journée bien remplie, c'est celle du boulanger Rousseau, alias Jacques Dufilho — merveilleux Dufilho, enfin un vrai rôle ! — ange exterminateur accomplissant, avec une belle diversité imaginative, le meurtre des neuf jurés qui ont condamné son fils à mort. Encore bien des maladresses, des longueurs, des naïvetés dans ces débuts de metteur en scène et un thème moins intéressant que Trintignant ne l'a probablement cru. Mais aussi une vraie personnalité, un goût du cinéma (notamment du cinéma muet), un humour à froid, des tas de qualités qui sont mieux que des promesses avant le second film pleinement réussi que Trintignant nous doit maintenant.

*** Pierre Granier-Deferre : Le fils.**

Si la publicité du « Fils » vous fait attendre un « polar » à suspense, vous serez déçu. Mais si vous en avez assez des inusables histoires de tueurs remâchées par le gang des cinéastes sans inspiration, prêtez l'oreille et l'œil : sur le thème-prétexte du retour au pays natal d'un gangster new-yorkais, c'est le drame d'un homme seul, moralement et physiquement usé et qui a choisi d'achever sa démarche suicidaire dans une Corse sans folklore. Deux ou trois coups de feu, mais surtout des ruelles nocturnes, des odeurs de craie dans la vieille école, des truites pêchées à la main dans le ruisseau, le parfum des souvenirs, la douceur de vivre et la douceur de mourir... Pierre Granier-Deferre est l'homme de la pudeur, des demi-teintes, des résonances secrètes, et « Le fils » est sa meilleure réussite.

Sommaire

4

Service militaire : 750 000 jeunes contre Debré

5

Editorial : La double bataille

6

Messmer au pied du mur

9

Social : La relance syndicale

Allamy (C.g.t.) : « Pas un simulacre de négociation »

10

Maire (C.f.d.t.) : « La situation la plus favorable depuis mai 68 »

12

Justice : Touvier, par la bande

13

A contre-pied

14

Crise monétaire : La capitulation de Giscard

Allemagne : Moins de social et plus de socialisme

16

Avortement : Et le respect de la femme ?

Notes de lecture

17

L'œil en coin : Une Education manquée

Télé-sélection

18

Expositions : Le feu de paille des pompiers

19

Document : Chômeur, connaît pas...

23

Mots croisés

24

Ma part de vérité, par François Mitterrand

PHOTOS ET DESSINS

Carlos Brito (pages 1, 10, 18) Jean-Pierre Coureuil (pages 2, 19) Boojum Consort (page 4) André Perlstein (pages 20, 21) Sabadel (pages 10, 11, 15) Teich (page 13) Vasco (pages 6, 7, 8, 12, 14).

Courrier

Les tricheurs

« Les élections, une fois de plus, sont remportées par le parti de l'immoralité, par les champions de l'imposture et je constate avec un peu de tristesse qu'il existe un bon tiers de Français à se plaire dans les scandales et la malhonnêteté et à ainsi faire confiance à cette majorité qui s'est vautrée dans les scandales de tous ordres ; c'est l'abus du pouvoir qui a joué un grand rôle en leur faveur : l'U.d.r. disposait de son O.r.t.f., des radios périphériques et de la grande presse, propriété des gros capitalistes ; à cela, il faut ajouter les subventions accordées sous diverses formes à de nombreuses municipalités et des décorations de toutes sortes, attribuées par centaines de milliers ; il ne faut pas oublier la fraude électorale pratiquée dans les hôpitaux, hospices et maisons de vieillards, là où les sœurs exercent des fonctions d'infirmières et influencent à 80% le vote des malades et vieillards. Enfin, une propagande virulente, grossière et malhonnête — mais très adroite, il faut le reconnaître — autrement dit l'apanage des imposteurs. Ils ont réussi en effet, eux les accusés, à faire figure d'accusateurs affirmant que le programme commun ruinerait le pays en peu de temps. Ajoutez à tout cela un anticommunisme éhonté et le tout à pesé lourd dans la balance au détriment de la gauche, surtout que celle-ci, a pesé lourd dans la balance au détrigoureusement les tricheurs de l'U.d.r.

Je persiste à penser qu'il aurait fallu :

1) rappeler aux Français à toutes occasions les scandales du régime sans suites judiciaires, les magistrats étant neutralisés ;

2) les milliards gaspillés en subventions au secteur privé sans contrepartie, les scandales de la Villette, de l'immobilier, etc.

Une autre raison de la défaite de la gauche, et non la moindre : le système électoral inique et le découpage scandaleux des circonscriptions — par exemple, celui du Morbihan, où règne le sieur Marcellin, le Fouquier-Tinville de notre époque — puis au 2e tour, le retournement du caméléon Lecanuet qui a rejoint son compère Duhamel, autre caméléon. Les tricheurs, les imposteurs ont ainsi gagné la partie. Quel bel exemple d'immoralité pour le pays et pour les jeunes en particulier ! Et pourtant ces messieurs de l'U.d.r. ne manquent pas une seule occasion de s'affirmer des moralistes.

La gauche, frustrée de la victoire, se doit de faire le maximum pour créer les plus grandes difficultés au Pouvoir. Des promesses démagogiques ont été faites à Provins pour gagner les élections ; quant à les tenir, c'est une autre question. Les difficultés ne vont pas manquer, d'ordre économique et monétaire ; c'est là qu'il faut mettre les usurpateurs au pied du mur et, principalement, le prince Pompidou qui nous gouverne et qui ne représente plus les Français : il est simplement le chef d'un parti politique. Il suffira simplement d'exiger l'application de leurs promesses, cela seul leur créera des difficultés qu'ils ne surmonteront pas. » (F. Le Guennou, 56-Auray).

Fondation Jean-Jaurès

750.000 jeunes contre Debré

Décidément, Michel Debré nous fait marcher. Dans tous les sens du terme et sans même compter les jeunes hommes que, par fonction, il fait aller au pas cadencé. Contre lui, après les paysans du Larzac, tout le monde s'y met : « marches pacifiques » en faveur des objecteurs de conscience, comme par exemple celle des comités d'Annecy et Chambéry, entre ces deux villes, samedi et dimanche. Et marche non moins résolue des lycéens qui, depuis la semaine dernière, n'ont cessé — à Paris et en province — de participer à des manifestations qui devraient déboucher sur les grands rassemblements de mercredi à la Nation (Uncal, Jeunesses socialistes, communistes, radicales de gauche, Unef-Renouveau, C.g.t.) et de jeudi (comités contre la loi Debré). Cela accompagné d'une grève des cours qui, dès mardi, avait entraîné la fermeture de nombreux lycées de province et touché à peu près tous les établissements parisiens.

Le ministre de l'Education nationale a eu beau essayer de monter en épingle ses « assouplissements », son collègue Debré s'est fait de nouveaux amis : les millions de lycéens et de collégiens, ou tout au moins les 750 000 élèves du 2e cycle (de la troisième aux classes terminales).

Au-delà de son objet même, cette nouvelle colère des lycéens et collégiens est le signe d'un profond malaise : celui des innombrables jeunes Français qui ont dû suivre « sur la touche » la bataille politique des récentes élections. Avant même toute autre analyse, la « loi



Debré » sur les sursis a été ressentie par eux comme une nouvelle brimade envers les jeunes ; de la même façon que leurs aînés étudiants accueillent — par des grèves à Nanterre, à Vincennes, à Dauphine, à Marseille, etc. — la nouvelle réforme du 1er cycle (2 années) du supérieur dès la rentrée et la création, par voie autoritaire, de nouveaux diplômes le sanctionnant : les Deug (diplômes d'études universitaires générales). Des « superbacs » qui, pour reprendre l'expression du Snesup et de l'Unef-Renouveau, constituent « une réforme conservatrice, ségrégative et sans moyens » qui multiplie les inconvénients : écarter les formations nouvelles, maintenir le « numerus clausus » dans plusieurs secteurs universitaires, conforter les cloisons et la ségrégation, aggraver les difficultés des étudiants salariés, etc.

Ce renforcement de la sélection à l'Université que risquent d'instituer les Deug, les lycéens pensent qu'il est accentué par la « loi Debré » sur les sursis, qui sera utilisée, entre autres, pour « désencombrer » les facultés. Quelles que soient les divergences sur les méthodes d'action et sur les objectifs — ou rétablissement pur et simple des sursis, ou possibilité de sursis jusqu'à 25 ans étendue aux jeunes travailleurs — comités lycéens, syndicats, enseignants, formations de gauche et Fédération Cornec des parents d'élèves paraphraseraient volontiers Churchill parlant de la démocratie : « Le sursis est le pire de tous les systèmes, à l'exclusion de tous les autres ».

Les inconvénients du sursis sont connus : inconvénients pour l'Armée, mais surtout pour les jeunes qui n'y ont pas droit... et même pour ceux qui en bénéficient et se voient imposer une coupure d'un an, à un âge où ils sont le plus souvent déjà chargés de responsabilités, familiales notamment.

Mais, en 1973, le sursis reste un des seuls moyens de ne pas interrompre la timide démocratisation qui s'amorce à l'Université. Le remplacer par une incorporation pouvant varier entre 18 et 21 ans et demi, c'est frapper avant tout les étudiants issus de familles de travailleurs : ce sont ces jeunes qui prennent le plus de retard dans leurs études, du fait de l'environnement social ; c'est sur eux que tombera le plus souvent le couperet du « 21 ans au plus tard ». Ce sont les mêmes jeunes qui rencontrent le plus de difficultés pécuniaires au long de leurs études : ces difficultés seront encore aggravées s'il faut prévoir une interruption d'un an au milieu de ces études.

En attendant, comme l'affirmait dès le 2 mars la Fédération Léo-Lagrange, « si le sursis n'est toujours qu'un pis-aller, son maintien reste cependant préférable à la mise en vigueur des nouvelles dispositions, à un moment où cette mise en vigueur ne pourrait que renforcer les ségrégations sociales déjà subies. »

D.M.

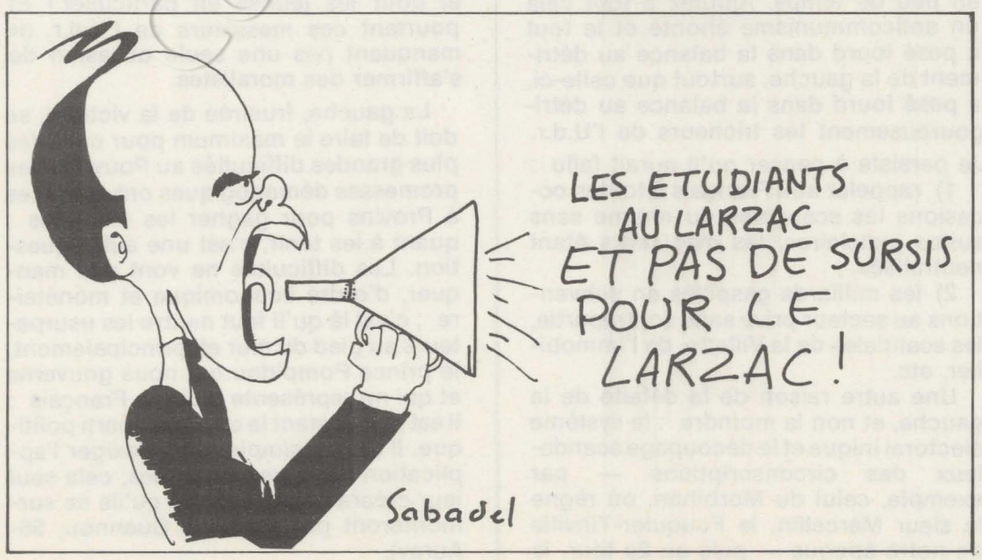

La double bataille

En dépit des cris de triomphe qu'elle a poussés au soir du 11 mars, la majorité paraît embarrassée de sa « victoire ». Le président de la République comme le Premier ministre sont sans doute parfaitement conscients des conditions dans lesquelles cette « victoire » a été acquise. Que la majorité sortante reste la majorité n'empêche pas qu'elle a perdu cent sièges et qu'elle en eût perdu bien davantage sans le ralliement de Jean Lecanuet et sans un découpage électoral dont l'iniquité est désormais reconnue par tous (1). Que l'U.d.r. demeure le premier parti français n'empêche pas — c'est encore notre confrère « le Point » qui le souligne cette semaine — que la poussée socialiste constitue le fait essentiel de ces élections.

Georges Pompidou, Pierre Messmer et leurs amis savent donc parfaitement qu'ils ont obtenu un sursis — le mot est à la mode ces jours-ci — mais que les conditions de la bataille sont devenues plus difficiles contre une opposition renforcée, rajeunie, ayant repris confiance en elle-même après avoir mobilisé 46 % des Français sur un programme précis débouchant sur un projet de société qui, malgré les attaques dont il a été l'objet, a eu finalement plus de force d'attraction que celui de l'U.d.r.

A l'Elysée comme à Matignon, on sait donc bien qu'une page est tournée, que rien n'est plus comme avant, qu'il faut faire quelque chose si l'on ne veut pas glisser encore plus bas.

Mais quoi faire ? C'est là que les difficultés commencent. Elles sont de divers ordres.

Politiques, d'abord. La majorité a réussi à rester la majorité et, à l'intérieur de celle-ci, l'U.d.r. le parti le plus nombreux. Mais elle ne peut plus se passer de ses alliés. Même s'ils n'ont pas obtenu — et de loin — le succès qu'ils escomptaient, les Républicains indépendants vont tenter de faire payer plus cher leur participation. D'autant plus que Valéry Giscard d'Estaing lui-même sent probablement le moment venu de faire un nouveau pas en avant dans la course prudente, mais régulière, qu'il mène depuis plusieurs années déjà vers la présidence de la République. Pas en avant qui, par contrecoup, libère des forces antagonistes à l'intérieur même de ce qui reste du parti gaulliste : le clan des « barons », Chaban-Delmas, Edgar Faure, etc. Jeux subtils qui montrent au moins que la fascination de la IVe République n'est pas exactement du côté de ceux qu'on accuse de vouloir y revenir.

Au plan économique, les difficultés ne sont pas moins grandes. D'abord parce que dès cette semaine, après l'opération-bluff qui aura duré le temps de la campagne électorale, le gouvernement va se retrouver devant une flambée des prix dont les conséquences risquent d'être d'autant plus graves que l'indice de janvier, opportunément exploité par le ministre de l'Economie et des Finances, aura entretenu pendant quelques semaines une apparence trompeuse.

Ensuite, parce que sous la pression des grandes centrales syndicales d'une part, de l'opposition de gauche d'autre part, et du Parti socialiste en particulier qui entend en faire son cheval de bataille, le gouvernement — ou celui qui lui succèdera au début d'avril, avec sans doute le même Premier ministre — va se trouver contraint de traduire en actes les promesses un peu hâtives du discours de Provins. Or beaucoup de celles-ci ne sont guère appréciées par le patronat. On remarquera, par exemple, que dans le résumé du programme social de Provins publié mardi par « la Nation », si l'on trouve toujours les 2 000 crèches imprudemment annoncées par Pierre Messmer le 7 janvier, il n'est plus question de la priorité à la hausse des bas salaires, ni de l'achèvement de la mensualisation, ni de l'application de la loi sur le travail des femmes.

« La Nation » a beau ajouter : « Pour la majorité, il ne peut être question que d'appliquer désormais le programme de Provins », les choses ne sont pas si simples. Dès le départ de cette nouvelle législature, la majorité se trouve empêtrée dans des contradictions qui laissent à la gauche de grandes possibilités d'offensive. Et d'offensive d'autant plus dangereuse qu'elle peut être menée, cette fois, en même temps sur le terrain parlementaire et sur celui des luttes sociales. Cette convergence, phénomène nouveau et décisif, est nettement soulignée dans les déclarations des leaders syndicaux que nous publions dans ce numéro. C'est désormais le rôle du Parti socialiste de la faire apparaître partout et à tout moment. Il est bien décidé à n'y pas manquer.

CLAUDE ESTIER

---

1) Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour s'étonner des chiffres de voix que nous avions donnés la semaine dernière en regard du nombre de sièges obtenus, respectivement, par la majorité et par la gauche. Il s'agit bien des chiffres de voix du premier tour, les seuls qui permettent de mesurer exactement la dimension électorale de chaque part.

Messmer au pied du mur

Le « programme » de Provins est à l'ordre du jour. François Mitterrand pour le Parti socialiste, Georges Séguy et Edmond Maire au nom de la C.g.t. et de la C.f.d.t. ont mis le gouvernement en demeure d'appliquer les promesses électorales faites le 7 janvier dernier par le Premier ministre. Pour rendre plus clair le débat qui va occuper la première session de la nouvelle législature, nous rappelons ci-dessous quelques-uns des engagements pris par Messmer, notamment en matière économique, fiscale et sociale avec, en regard, ce que la majorité a fait jusqu'à présent et ce que, dans les mêmes domaines, les socialistes ont proposé.

Economie

CE QUE MESSMER A ANNONCE A PROVINS

« Avec un taux de croissance supérieur à 6 % par an depuis 68, la France détient dans le monde occidental le « ruban bleu » de l'expansion ».



« Pour 1972, les perspectives de croissance que nous avions annoncées au début de l'année sont dépassées. »

CE QUE LE GOUVERNEMENT A FAIT JUSQU'A PRESENT

Il est vrai qu'à l'instar de ses partenaires européens, la France connaît un fort taux d'expansion. Mais à qui profite cette expansion ? (« l'Unité » n° 54 du 2 mars). Les services de la C.e.e. ont publié récemment des statistiques sur l'augmentation du pouvoir d'achat en Europe en 14 ans. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

+ 68 % en France
+ 102 % en Hollande
+ 110 % en Italie
+ 105 % en Allemagne

Trois millions de travailleurs français sont encore payés moins de 1 000 F par mois, alors qu'il est question, en Allemagne, de fixer le salaire minimum à 1 500 F.

CE QUE LES SOCIALISTES ONT PROPOSE

Nous refusons la croissance pour la croissance, sans répartition équitable des revenus. Nous voulons une croissance harmonieuse et forte, mais qui profite essentiellement aux plus défavorisés, en assurant notamment un essor considérable des équipements collectifs.

Nous n'admettons pas que l'effort produit par les travailleurs serve à enrichir démesurément les possesseurs des moyens de production qui crient à la faillite à la moindre demande des syndicats.

Spéculation

« Le gouvernement prendrait avec vigueur et rapidité toutes les mesures nécessaires pour qu'aucune spéculation ne soit tolérée ».



Cela, effectivement, est nouveau. Ainsi en novembre 1968, après avant tant tardé à agir, le gouvernement Couve de Murville proposa au Parlement de prendre des mesures pour combattre la spéculation sur le franc. Ce fut un échec total, puisqu'on avait auparavant déjà versé des subventions énormes, par le biais du crédit bancaire, aux grandes entreprises, qui s'empressèrent de transférer leurs fonds à l'étranger avant le contrôle des changes et la dévaluation, réalisant ainsi des bénéfices aux dépens de l'Etat et des contribuables.

Les socialistes demandèrent au gouvernement, en 1968, de prendre des mesures efficaces contre la spéculation et de nommer une commission d'enquête pour rechercher et sanctionner les coupables de spéculation et de transferts de fonds à l'étranger, ce qu'il était facile de savoir par l'intermédiaire de la Banque de France (proposition n° 478 du 26.11.1968). De même, ils mirent en garde le gouvernement sur l'insuffisance des mesures proposées au Parlement le 27 novembre 1968. Ceci en vain.

Agriculture

« Tous les problèmes sont résolus ou en bonne voie de l'être ».



Optimisme injustifié : la politique incohérente des dernières années a surtout profité aux gros propriétaires et accéléré la disparition des petites exploitations puisque, depuis 1958, 700 000 exploitations agricoles ont disparu et 1 800 000 paysans ont dû quitter la terre.

Le refus du gouvernement de mettre en œuvre une politique de défense agricole nous a placés dans une situation de non compétitivité par rapport aux autres pays de la C.e.e.

La concertation a toujours été refusée aux agriculteurs.

Les socialistes ont toujours réclamé une politique d'ensemble de l'agriculture qui la sortirait du ghetto social et économique où l'ont maintenue 14 années de gouvernement conservateur. Six propositions en ce sens ont été déposées à l'Assemblée nationale et n'ont jamais été inscrites à l'ordre du jour.

Emploi et conditions de travail

« La progression rapide des offres d'emploi manifeste le dynamisme de notre économie »,

« ... le succès du programme de formation professionnelle et de formation permanente qui est en cours ».

« L'Agence nationale de l'emploi sera en 1973 implantée dans tous les départements ».

Les offres d'emploi croissent en effet, mais sans faire décroître les demandes non satisfaites, car il y a une inadaptation caractérisée entre elles. Ceci marque le retard pris dans l'installation du programme de formation professionnelle et permanente dont les décrets d'application ont paru pour l'essentiel en décembre 1972 (la loi est du printemps 1971). Mais pour la Fonction publique et les collectivités locales les décrets permettant

Pour les socialistes, ce problème du chômage dit « structurel » et du sous-emploi dont nous souffrons actuellement ne peut être résolu que par l'aménagement d'une politique globale du travail.

D'abord, l'enseignement devra être beaucoup plus lié à l'expérience professionnelle, grâce à des stages préparant les étudiants aux problèmes qu'ils devront résoudre dans leur emploi.

« Il faudra aller plus loin dans l'amélioration des conditions de travail ».



l'application de cette loi ne sont pas encore sortis.

D'autre part, l'opération de Fos, qui devait créer autant d'emplois que ceux perdus en Lorraine dans les mines et la métallurgie, n'offre que 8 000 postes pour 30 000 à rattraper.

Beaucoup trop de jeunes diplômés sont obligés d'accepter des emplois sous-qualifiés, et donc sous-payés, leur formation étant inadaptée aux tâches proposées.

Les conditions de travail restent très pénibles. En dépit de la législation, les 40 h ne sont pas appliquées actuellement. Le Français travaille en moyenne 45 à 46 h par semaine pour un salaire inférieur à celui de l'Allemand, qui travaille, lui, en moyenne 43 h.

Dans la métallurgie et surtout l'automobile, le travail à la chaîne, les conditions de sécurité et d'hygiène précaires provoquent de nombreuses maladies et encore trop d'accidents.

La formation professionnelle permanente, le recyclage et le perfectionnement seront généralisés et les salariés dans tous les secteurs de l'économie pourront soit suivre des cours réguliers sur les lieux mêmes de leur travail, soit bénéficier de congés spéciaux payés pour aller suivre les stages nécessaires à leur perfectionnement professionnel.

Les travailleurs immigrés, dont Messmer n'a pas soufflé mot, doivent bénéficier des mêmes droits que les travailleurs français.

Le chômage ne sera résorbé que par une politique adéquate de restructuration et de développement de l'économie. En particulier, la réduction du temps de travail et la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes permettra de dégager plus d'emplois.

La limitation des cadences et de la charge du travail, l'aménagement des horaires, pauses et congés, devra permettre une amélioration immédiate des conditions de travail. Plus d'indépendance et d'esprit de décision permettront aux travailleurs d'organiser librement leurs méthodes de production.

« L'accès libre et égal de toutes les femmes à tous les emplois... une réalité aussi étendue que possible ».



Une loi a été votée au Parlement et promulguée le 22 décembre 1972 pour instaurer une égalité de rémunération entre les hommes et les femmes qui existait déjà dans les textes depuis 1945 ! (statut de la Fonction publique). Sans même parler de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, de nombreux textes le précisaient en France, et dans les organisations internationales. Cette loi de 1972 ne prévoyant pas de sanction, pourquoi les employeurs se priveraient-ils d'une main-d'œuvre payée 30 % de moins que les hommes, à qualification égale ?

Nous avons toujours réclamé l'égalité de traitements entre tous les travailleurs, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, de travailleurs étrangers ou de jeunes.

Nos interventions au Parlement n'ont jamais été prises en compte, nos propositions de loi (assorties, elles, de sanctions) jamais inscrites à l'ordre du jour.

Ainsi les propositions du 16.12.66, du 12.9.67 et du 17.12.68, instituant l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. Un eégalité effective de traitement entre travailleurs des deux sexes devra évidemment comprendre l'aménagement d'une législation sociale et la création des équipements permettant à la mère de famille de choisir librement de travailler sans compromettre sa vie familiale (voir les propositions socialistes en matière de politique familiale).

Fiscalité

« En matière de fiscalité, notre souci est double : éviter une charge excessive pour le contribuable ; appliquer le principe « à revenu égal, impôt égal », sans oublier son corollaire : la lutte impitoyable contre les fraudeurs ».

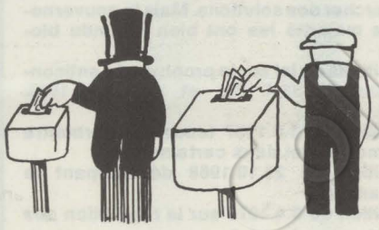

La réforme fiscale est une nécessité. Dans le système actuel, la fraude est généralisée. Les impôts indirects, les plus injustes puisque frappant autant les pauvres que les riches, représentent environ 70 % du revenu fiscal de l'Etat. La progressivité de l'impôt n'est pas assez systématisée pour obtenir le resserrement souhaitable de l'échelle des revenus accompagné d'une politique de redistribution basée sur le relèvement des plus bas revenus. Dans d'autres secteurs, la réforme des patentes, du régime des forfaits et de la fiscalité s'appliquant aux travailleurs non salariés se fait toujours attendre, en dépit des promesses répétées. Quant à la lutte contre les fraudeurs, on ne peut que constater l'impunité dont jouissent les hauts personnages du régime convaincus de fraude fiscale, alors que toutes les rigueurs de la loi s'appliquent aux plus défavorisés.

A l'heure actuelle, l'impôt sur les sociétés représente 8 % seulement des revenus fiscaux. La gauche veut accroître en priorité les prélèvements sur les sociétés, tant nationales que privées, alors que la fiscalité pesant sur les travailleurs serait allégée. Ainsi, la part des impôts indirects diminuerait, tandis que la progressivité du barème pour les revenus élevés serait accrue.

Des avantages seraient consentis aux catégories les plus défavorisées (exonération totale pour les revenus jusqu'au Smic, déduction pour le logement familial, pour les retraités, pour les enfants à charge, etc.). En contrepartie, l'avoir fiscal et les privilèges dans les impôts sur les revenus du capital seraient supprimés, mais les droits de mutation (successions, donations) seraient réduits pour les petites fortunes. La T.v.a. sur les travaux et achats des collectivités locales serait remboursée et même supprimée sur certains produits de 1ère nécessité.

Ces propositions ont été définies dans un amendement à la loi de Finances pour 1973, repoussé par le gouvernement et la majorité. Nos propositions de loi en ce sens n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Politique sociale et familiale

Logement : « Bilan réconfortant... 600 000 logements par an, avec priorité pour les jeunes ménages et les personnes âgées ».

En fait, on assiste en France à une multiplication des chantiers. Les immeubles sortent de terre comme des champignons. Mais quels immeubles ? A Paris, on exproprie dans les quartiers populaires (XVe, Porte d'Italie, XIVe) pour construire des résidences de luxe à 3 000, 4 000, voire 5 000 F le m2. Les travailleurs sont relégués dans des banlieues de plus en plus lointaines où les équipements indispensables (écoles, hôpitaux, magasins, transports) sont quasi inexistants. La comparaison des derniers budgets de 1972 et 1973 montre que l'aide de l'Etat se retire peu à peu de la construction sociale (réduction des H.l.m. locatives et du programme social de relogement).

Pour les socialistes, les problèmes du logement sont — et ont toujours été — prioritaires. Ils se sont toujours élevés contre la mainmise des puissances de l'argent sur la construction en recherchant « un urbanisme pour les hommes et non pour le profit des monopoles ».

Au Parlement, les élus socialistes ont toujours protesté contre le laxisme du gouvernement dans ce domaine et contre l'abandon de cette charge d'Etat au profit des intérêts privés.

Les propositions de loi défendant nos positions et cherchant à définir ce que devrait être une véritable politique sociale du logement en

→

Pour les personnes âgées, « un effort sans équivalent dans le passé ».



« Il y a longtemps que l'âge d'ouverture des droits à la retraite est fixé en France à 60 ans, mais à un taux réduit. Nous voulons qu'avant la fin de la législature, les Français puissent, à partir de 60 ans, bénéficier du taux de pension qu'ils reçoivent actuellement à 65 ans ».

« C'est par le contrôle libre et conscient des naissances que les couples peuvent assumer leurs responsabilités... Toutes les dispositions seront prises pour l'application intégrale de la loi sur la contraception ».

« Un contrat de progrès sera discuté avec les responsables des associations familiales ».

Ainsi, en France, il y a chaque année deux fois plus de mariages que de construction de H.l.m. locatives. Messmer se vante des lois votées dans ce domaine, mais il s'agit d'un ensemble de textes complexes et contradictoires dont la plupart n'ont même pas pu être mis en application.

Le 14 septembre 1972, Edgar Faure parle de l'augmentation de la retraite des vieux : « Quand un septuagénaire reçoit par jour 2 F 30 de plus, cela peut paraître ridicule d'un point de vue technocratique ; mais, pour le septuagénaire, ces 2 F 30 s'ajoutent aux 10 F qu'il touchait et lui apportent réellement un peu plus de bien-être ».

En 1972, les prix ont augmenté de 14 % pour le pain, 8 % pour le lait, 20 % pour le veau, 17 % pour les loyers, 10 % pour le tabac, 4 % pour le gaz et l'électricité. Pour Messmer et Edgar Faure, demander comment les personnes âgées vont faire face à ces hausses avec 2 F 30 de plus est sans doute une question trop technocratique. Ils préfèrent affirmer sans vergogne : « Le minimum de ressources garanti à tout retraité a augmenté depuis 1959 deux fois plus vite que les prix ».

Dans les discussions qui ont précédé, à l'Assemblée, le vote de la loi n° 71.1132 du 31.12.1971 portant amélioration des pensions de vieillesse du régime général de Sécurité sociale (1er et 2 décembre), les partis de gauche avaient tous réclamé le droit à la retraite au taux plein à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, les prisonniers de guerre et déportés et les travailleurs occupant des emplois pénibles. Robert Boulin, alors ministre de la Santé publique, et les députés de la majorité avaient alors taxé ces demandes de « démagogiques », « insensées » et surtout « irréalisables » pour des raisons financières.

Alors que de récents procès ont prouvé qu'au sein même de la magistrature un malaise existait quant à l'application de la loi répressive de 1920, le président de la République a marqué des réticences très nettes quant aux solutions à donner aux problèmes de la contraception et encore plus de l'avortement.

Après avoir fait attendre plus de 5 ans les décrets d'application de la loi Neuwirth sur la contraception, le gouvernement continue à fermer les yeux sur les problèmes d'avortements clandestins en envoyant les « coupables », toujours issues de milieux modestes, devant les tribunaux. Dans le même temps il empêche toute amélioration de cette situation en freinant l'essor de la contraception. Ainsi, la Caisse d'allocations familiales a retiré ses seuls moyens d'existence au Centre français de planning familial en lui supprimant sa subvention. Le gouvernement refuse toute aide, puisqu'il ne veut pas lui accorder le statut d'association d'utilité publique.

Promesse déjà faite par Pompidou le 5 décembre 1970 à l'occasion du 25e anniversaire de l'Unaf. En fait, certaines lois ont été votées. Comme celle du 13 juillet 1971 créant une allocation en faveur des handicapés. Le décret d'application est sorti le 29 janvier 1972, donc moins tardivement que d'habitude, mais la circulaire ministérielle en permettant l'application effective date du 8 septembre 1972. Donc, retards très grands.

La fameuse allocation logement (loi du 16 juillet 1971) n'a été applicable qu'à partir du 30 juin 1972 date de sortie des décrets, mais en fait les caisses d'allocations familiales se heurtent à de telles difficultés dans les modes de calculs que cette loi est encore quasiment inapplicable. Cette avalanche de textes souvent contradictoires a bloqué le fonctionnement des services et abouti à la fermeture de la C.a.f. de Paris en janvier 1973. Cette politique familiale embryonnaire et où la concertation est absente ne peut qu'aboutir à ces désastreux résultats.

France n'ont jamais été prises en considération par le gouvernement et sa majorité, défenseurs des intérêts du grand capital.

La base même d'une politique sociale de gauche serait de réduire les inégalités de traitement entre les citoyens et de mettre sur pied une législation permettant aux plus défavorisés, et en particulier aux personnes âgées, d'obtenir la protection et les avantages sociaux auxquels ils ont droit au même titre que tous les autres Français.

Ainsi, pour nous, les pensions et rentes ne doivent pas être inférieures au Smic, qui sera le minimum vital garanti à tous et indexé sur le coût de la vie. Les pensions de vieillesse et d'invalidité seront calculées sur la base de 75 % du salaire perçu durant les 10 meilleures années.

Ces principes, rappellés dans le programme commun, ont inspiré les interventions des députés socialistes au Parlement et les propositions de loi déposées par le groupe et que le gouvernement et la majorité ont refusé d'examiner.

Les socialistes ont inscrit dans leur programme, ainsi qu'il l'a été repris dans le programme commun, le droit à la retraite à 60 et 55 ans. A l'Assemblée, tous nos amendements en ce sens avaient été repoussés, tout comme nos propositions de loi n'ont jamais été discutées :

— proposition du 13.2.1970 pour faire bénéficier les anciens prisonniers de guerre de la retraite de Sécurité sociale à 40 % et à 60 ans.

— proposition du 8.3.1972 tendant à faire bénéficier les prisonniers de guerre d'une retraite anticipée au taux plein.

— proposition du 19.12.1972 (commune) instituant la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

Dans le domaine délicat de l'avortement, la position des socialistes est nette : il faut abroger la législation répressive de 1920.

Par contre, il est bien évident que tout doit être mis en œuvre pour que le recours à l'avortement soit l'exception. Pour cela, il faut développer et propager l'information et les moyens anticonceptionnels, contrairement à la politique absurde menée aujourd'hui par le gouvernement. Premier de tous les groupes à se préoccuper de ces problèmes, le groupe socialiste a déposé il y a déjà longtemps des propositions de loi qui auraient pu permettre d'engager une discussion et de rechercher des solutions. Mais le gouvernement et la majorité les ont bien entendu bloquées :

— propositions de loi sur la prophylaxie anticonceptionnelle du 28.4.1961 et du 16.12.1964. 16.12.1964.

— proposition du 1.6.1967 tendant à permettre un avortement légal dans certains cas.

— proposition du 25.10.1968 développant le planning familial.

— proposition du 9.4.1970 sur la régulation des naissances.

Les socialistes ne pensent pas qu'une politique familiale cohérente et durable puisse être mise sur pied sans le concours de tous les intéressés, donc avec une concertation très poussée.

Ils ont toujours réclamé l'indexation de toutes les prestations familiales sur les salaires et leur revalorisation substantielle.

Les équipements collectifs, tels les crèches, doivent être développés, et les aides à domiciles accrues.

Nos propositions sont déjà anciennes :

— du 7.6.1967 pour la protection de l'enfance martyre.

— du 16.6.1972 tendant à faire bénéficier les mères de famille d'un congé pour maladie de l'un de leurs enfants.

— du 19.12.1972 étendant à tous les salariés de la prime de transport existant dans la région parisienne (commune).

Coll. Fondation Jaurès

La relance syndicale

On ne nous refera pas le coup de la nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas. » « La lutte syndicale promet d'être vigoureuse », déclaraient, au lendemain du second tour, Edmond Maire et Georges Séguy. On ne saurait être plus clair. Le grand ravalement entrepris par le gouvernement avant les élections (programme de Provins, préoccupations « sociales » de Georges Pompidou) n'inspire pas confiance. Chat échaudé craint l'eau froide. Et, malgré quelques déclarations jugées « pacifiques » de Georges Séguy, qui se déclare prêt à « discuter des revendications générales les plus urgentes », l'atmosphère, tant rue Lafayette que square Montholon, est à la méfiance (voir plus loin les interviews à « l'Unité » d'Edmond Maire et d'André Allamy). En parlant des promesses de Provins, le secrétaire général de la C.g.t. écrit dans « le Monde » du 16 mars : « Nous avons dit et nous continuons à penser de cette opération qu'elle cédait à la démagogie électorale... Chacun comprend qu'il est à présent de bonne guerre de placer le gouvernement au pied du mur de ses promesses électorales... Nous le faisons pour que tout soit clair, mais sans illusion. »

Avis donc au gouvernement et au patronat. Les syndicats ne sont pas contre des négociations, mais, si les promesses de Provins ne sont pas suivies d'effets, ils pourraient bien lancer leurs troupes dans la bataille. D'autant plus que l'unité syndicale, qui avait été légèrement ébréchée par les polémiques sur le programme commun et l'autogestion, est, de nouveau, à l'ordre du jour. La semaine dernière, Georges Séguy et Edmond Maire apparaissaient ensemble sur le petit écran et, le jeudi 15, ils se rencontraient au siège de la C.g.t. pour tirer une leçon du résultat des élections et, surtout, pour définir une ligne d'action commune.

Contre Boussac

Certes, des points de désaccord demeurent. Ils sont aussi vieux que l'unité d'action elle-même. La C.g.t. continue à préférer les grandes journées de revendications, tandis que la C.f.d.t., à son habitude, encourage les conflits locaux, les actions ponctuelles. Ce qui n'a pas empêché les métallurgistes C.g.t. et C.f.d.t. de déclencher mercredi une journée d'action.

Certains travailleurs n'ont d'ailleurs pas attendu la relance de l'action syndicale pour se mettre en grève. Dans les Vosges, les salariés du textile sont particulièrement mécontents. Et ils le disent. Après les employées de la Coframaille, à Schirmeck, ce sont celles de la manufacture de Blainville, à Thaon, qui protestent contre le travail au rendement. Depuis 15 jours, les 57 ouvrières d'un atelier de l'usine — dépendant de Boussac — exigent un salaire horaire garanti de 5,75 francs, qui correspond environ à 1 000 F brut par mois. Et des conditions de travail plus humaines : il y a un an et demi, une chaîne de 80 ouvrières confectionnait 450 blouses par jour. Aujourd'hui, 50 ouvrières en produisent 800. Pour gagner entre 5,20 et 5,30 F de l'heure, il faut qu'une employée fabrique 500 poches et 50 passants, ou 560 boutonnières...

On peut donc penser que, dans un premier temps, des négociations vont s'ouvrir avec gouvernement et patronat. Tandis que des grèves localisées, des actions diverses éclateront ici et là. Puis, si la majorité ne tient pas les promesses de Provins, si la crise monétaire entraîne une crise économique, il n'est pas impossible qu'encouragés par la présence de députés de gauche, nouveaux et plus nombreux à l'Assemblée nationale et par des syndicats résolument engagés dans la voie unitaire, les travailleurs des entreprises clament encore plus haut leur désillusion. Si illusion il y avait.

MICHELE BACKMANN

ALLAMY (C.G.T.) : " PAS UN SIMULACRE DE NEGOCIATION "

« L'UNITE ». — « Comment analysez-vous le résultat des élections ?

ANDRE ALLAMY, secrétaire de la C.g.t. — Il s'agit d'élections « pas comme les autres », puisqu'au centre du débat la question de changements décisifs pour le pays était posée, à savoir : remplacer la politique pratiquée au seul profit d'intérêts privés capitalistes par une politique au service et en fonction des besoins du plus grand nombre.

Onze millions d'électrices et d'électeurs ont donc procédé à un choix clair et net ! Et ça, c'est essentiel ! D'autant qu'en définitive, c'est un scrutin de « voleurs » et une campagne anticommuniste sans précédent qui ont sauvé in extremis la droite. Ces résultats consacrent donc un nouveau rapport de forces dans le pays, plus favorable encore aux travailleurs qu'antérieurement.

— La progression de la gauche est-elle due, selon vous, à l'existence du programme commun, au mécontentement général, ou à d'autres raisons ?

— Naturellement, le mécontentement provoqué par 15 années de politique économique et sociale rétrograde a joué ; mais ce qui m'apparaît déterminant dans la progression de la gauche c'est l'unité des Partis socialiste, communiste et radicaux de gauche sur un programme de classe, clair, précis ; le programme commun, l'unité réalisée sur les revendications immédiates et urgentes des travailleurs et sur les mesures fondamentalement anticapitalistes destinées à donner à la France les moyens d'une nouvelle politique : les nationalisations. Ce furent là, d'ailleurs, les raisons essentielles de l'engagement sans réserve de la C.g.t. dans la campagne.

Et permettez-moi, à ce propos, une confidence. Nous considérons, à la C.g.t., que cette modification « qualitative » de l'unité de la gauche a eu et doit encore avoir des répercussions heureuses dans la confirmation du caractère démocratique et de masse de nos organisations.

— Dans le « programme » de Provins, y a-t-il, selon vous, des mesures qui peuvent et doivent être appliquées tout de suite ?

— Le programme de Provins est né du fait que la majorité sortante s'est aperçue, chemin faisant, de la crédibilité du programme commun de la gauche dans l'opinion publique, en particulier

→

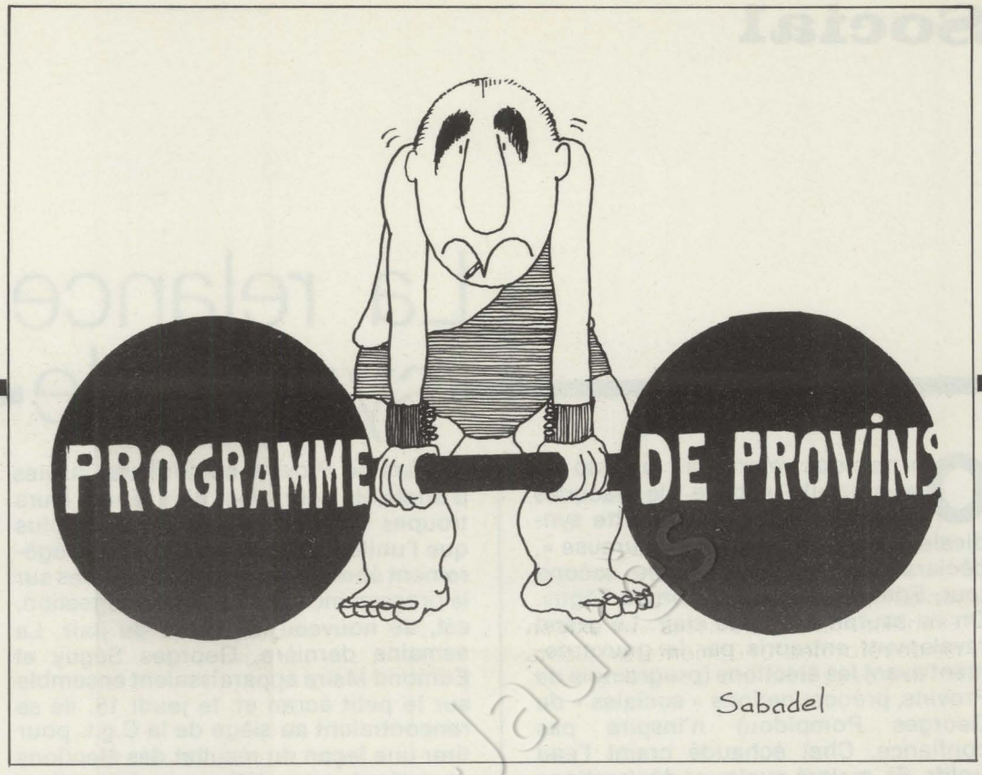

→

les revendications économiques et sociales.

Deux questions au moins appellent des mesures immédiates : celle des salaires — les 1 000 F qui, revalorisés en fonction du coût de la vie, se situeraient à 1 100 F — et celle des retraites et de leur montant.

Or, les feux de la campagne électorale éteints, restent les amères réalités. « La Nation » n'a pas tardé, après le 12 mars, à tergiverser et écrire « qu'il fallait établir des priorités », « tenir compte des conséquences possibles de la crise monétaire », etc.

La C.g.t. est catégorique sur ce point : nous sommes prêts à négocier sérieusement sur les revendications urgentes, nous ne nous prêterons pas à un simulacre de négociation et, si nécessaire, nous en appellerons aux travailleurs.

— Le fait que l'opposition de gauche soit mieux représentée au Parlement, qu'elle soit rajeunie, est-il selon vous un appoint utile pour les luttes sociales à venir ?

— Nous constatons d'abord une prise de conscience quasi générale chez les travailleurs quant au fait qu'il faut infiniment plus d'électeurs pour élire un député de gauche que pour élire un député de la majorité. Cela provoque la colère mais, en retour, met en évidence la progression du nombre de députés de gauche au Parlement.

Il est clair que cette progression est appréciée comme un élément important dans la bataille qui ne manquera pas de s'engager sur les questions économiques et sociales. Au passage, disons que l'examen de la répartition des sièges au Parlement met aussi bien en évidence la nature malfaisante de l'opération Lecanuet. Le rajeunissement tient aussi, à mon avis, au fait que les partis de gauche ont tenu compte des réalités, c'est-à-dire du rajeunissement de la population active. Un journal du soir n'a-t-il pas démontré, par ailleurs, que l'électorat le plus jeune était l'électorat de gauche ? C'est un élément dynamique qui comptera dans la bataille engagée.

— Dans la marche des deux confédérations vers l'unité d'action, la période électorale a-t-elle joué un rôle ?

— Il est incontestable que l'évolution extrêmement positive, sur des positions de classe clairement affirmées, de l'unité des partis de gauche, ne pouvait pas et ne peut pas ne pas avoir des conséquences heureuses dans le mouvement syndical français dans son ensemble, à la C.f.d.t. bien sûr, mais encore à la Fen, voire à F.o.

Mais il est une question qu'on est à même de se poser. Est-ce que ces progrès n'auraient pas été plus rapides si la C.f.d.t. et la Fen avaient pris position clairement en faveur du programme commun, sans pour autant se considérer « liées pour 5 ans », en toute indépendance comme nous l'avons fait nous-mêmes ?

En tout état de cause, la lutte unitaire menée dans le pays à tous les niveaux pour le programme commun aura créé de nouvelles conditions à l'unité d'action, c'est certain.

— Quels sont les principaux thèmes sur lesquels vous allez centrer votre action dans les semaines et les mois à venir ?

— Les 21 et 22 mars, le comité confédéral national de la C.g.t. va délibérer sur la question. Nous ne nous enfermerons pas dans le programme dit de Provins, évidemment.

Deux préoccupations essentielles vont animer, semble-t-il, nos travaux :

1°) La mise à jour du programme revendicatif, avec comme priorité les salaires — les 1 100 F et le maintien du pouvoir d'achat ; la question des retraites et leur montant — ce sont là des revendications extrêmement populaires ; les droits syndicaux ; les conditions et la durée du travail.

2°) Nous croyons que la C.g.t. doit être à l'initiative partout. L'entreprise est le terrain essentiel de l'action syndicale, c'est connu. C'est là que sections et syndicats peuvent engager la lutte en l'enracinant littéralement.

L'entreprise est le centre nerveux de la bataille, la condition en étant une pratique conséquente de la démocratie syndicale et ouvrière.

Nous reviendrons sur ces questions. Naturellement nous ne négligeons rien qui ne puisse se faire quant à la coordination des luttes à tous les niveaux. Déjà, d'ailleurs, des fédérations ont pris des décisions unitaires en ce domaine.

Il est très vraisemblable que, compte tenu des conditions nouvelles dans lesquelles nous sommes, le C.c.n. lancera l'idée d'un grand Premier mai des travailleurs, Premier mai de lutte, aux puissantes manifestations auxquelles nous appellerons en particulier les travailleurs immigrés. »

MAIRE (C.F.D.T.) : "LA SITUATION LA PLUS FAVORABLE DEPUIS MAI 68 "

« L'UNITE ». — « Comment analysez-vous le résultat des élections ?

EDMOND MAIRE, secrétaire général de la C.f.d.t. — La situation n'a jamais été aussi favorable à l'action syndicale depuis mai 1968. La majorité sort affaiblie de ces élections : elle s'est empêtrée dans ses discours et ses promesses. Elle se sent obligée de faire « quelque chose ». A l'opposé, les forces de gauche doublent leurs sièges et confirment qu'au Parlement, elles sont les seules à pouvoir exprimer la volonté de changement qui s'est manifestée. Nous constatons que dans les régions où les luttes sociales ont été

ien menées, il y a eu incidence sur le core réalisé par les forces populaires.

Rien ne s'obtient sans luttes. Il y a ujourd'hui un élan de confiance des ravailleurs qui doit permettre, par l'ac-ion collective et consciente, en liant les evendications immédiates aux exigen-es de réformes fondamentales, d'obte-ir des succès et de consolider cette ıvancée.

— La progression de la gauche est-elle due, selon vous, à l'existence du rogramme commun, au mécontente-nent général, ou à d'autres raisons ?

— Il y a eu le mécontentement, il y eu, plus profondément encore, la vo-onté que cela change. Dans ce contex-te, le programme commun a joué son rôle. Il a ainsi permis au Parti socialiste le prendre une position nettement anti-apitaliste, ce qui a été un élément d'at-raction et de confiance pour de nombreux électeurs.

Mais le programme commun ne repre-ıait pas suffisamment les aspirations de Mai 1968. L'union des forces socialistes en France suppose que les deux grands courants du socialisme français, le centralisé et l'autogestionnaire, soient pleinement et ensemble mobilisés dans es luttes sociales et dans les élections. Le programme commun, du fait de son contenu, n'a pas, ne pouvait pas réussir pleinement cette double mobilisation, malgré les efforts de la C.f.d.t. pour faire apparaître à gauche une espérance plus vivante que celle du programme.

— Dans le « programme » de Provins, y a-t-il, selon vous, des mesures qui peuvent et doivent être appliquées tout de suite ?

— Il est de bonne guerre et de bonne tactique de coincer son adversaire sur ses propres promesses. Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Provins, c'est des promesses électorales qui, pour être satisfaites, nécessiteraient une révision du Plan. Provins, c'est aussi, on l'oublie parfois, l'actionnariat, la généralisation du travail partiel, la discipline des salaires, la discrimination entre sexes (la retraite à 55 ans pour les femmes)...

Bien sûr il y a dans Provins quelques points qui recoupent nos revendications, mais sans négliger la tactique, la C.f.d.t. continuera à avoir pour fondement essentiel de ses perspectives les aspirations des travailleurs, pour base première de sa stratégie les revendications des travailleurs.

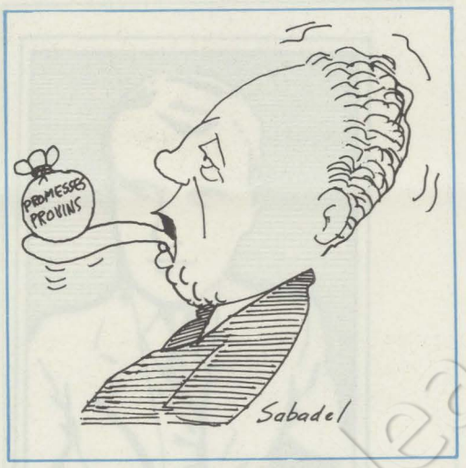

Pour ne répondre que sur un point à votre question : le Premier ministre a souhaité l'évolution parallèle des salaires, des secteurs privés, publics et nationalisés. Regardons ce qui va se passer à la S.n.c.f. !

— Le fait que l'opposition de gauche soit mieux représentée au Parlement, qu'elle soit rajeunie, est-il selon vous un appoint utile pour les luttes sociales à venir ?

— L'important est l'engagement, sur le terrain, des partis de gauche dans les luttes sociales et notamment dans les luttes sur le cadre de vie dont les dimensions logement, transports, équipements, etc. sont sensibles à tous. Il ne s'agit donc pas d'un appoint, mais d'une présence réelle, active, dynamique, sur ce front des luttes. Nous souhaitons, par exemple, que le gain électoral du P.s.

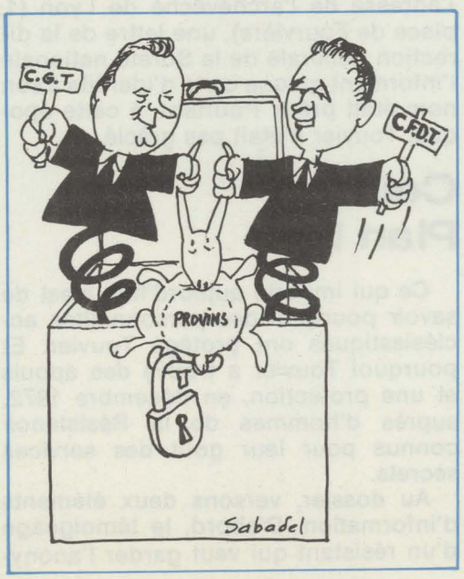

prenne la signification d'un renouveau par l'insertion permanente dans les luttes populaires. Nous souhaitons que les forces politiques du courant socialiste autogestionnaire, notamment le P.s. et le P.s.u., mènent des luttes et des réflexions convergentes avec les forces syndicales qui se réclament de l'autogestion.

Nous souhaitons également que, par l'unité d'action avec les forces du courant socialiste centralisé, s'atténuent peu à peu les dogmatismes et les sectarismes et que l'avenir soit fait d'un enrichissement global. Alors, cette mobilisation dynamique créera les conditions permettant des changements profonds.

— Dans la marche des deux confédérations vers l'unité d'action, la période électorale a-t-elle joué un rôle ?

— Il faut reconnaître que, pendant la campagne électorale, l'unité d'action C.f.d.t. - C.g.t. n'était pas en période de haute conjoncture. Les positions prises par les uns et les autres — et qui sont connues — sur le programme commun expliquent cette situation.

Pendant la campagne même, alors que certains désertaient les chemins de la revendication quotidienne, les sections C.f.d.t. luttaient contre les inégalités, pour les salaires, avec les travailleurs immigrés, sur les conditions de travail, contre les licenciements, pour les droits syndicaux.

Maintenant qu'est établi le lien entre luttes sociales bien menées et résultats électoraux, maintenant que la C.g.t. ne pose plus le programme commun en préalable, on peut prévoir de meilleurs développements de l'action dans l'unité.

— Quels sont les principaux thèmes sur lesquels vous allez centrer votre action dans les semaines et les mois à venir ?

— Il y a les revendications posées depuis longtemps. Est-il bien besoin de les rappeler ? Il y a les fruits à cueillir des promesses électorales. Il y a surtout, se dégageant des conflits récents :

1°) tout ce qui touche aux inégalités sociales : les bas salaires, le Smic, les pensions des retraités, le sort fait aux travailleurs immigrés par les circulaires Fontanet, les disparités des salaires masculins et féminins, les prestations sociales, etc.

2°) tout ce qui touche aux conditions de travail, à la durée du travail, aux salaires liés au rendement, et à l'âge du départ en retraite... »

Touvier, par la bande

Un assassin heureux. Tout au long d'une bande magnétique de cinq heures, Paul Touvier raconte, s'absout et plaisante. Mais jamais il ne se pose aucune question, ne manifeste le moindre remords. Sa voix, curieusement gaie, y alterne avec les paroles douceâtres de Mgr Duquaire, prélat de Sa Sainteté et artisan de la réhabilitation du milicien.

Touvier et Mgr Duquaire ont enregistré cette bande le 27 mars 1969. Récupérée dans des conditions rocambolesques par le Comité d'action des anciens résistants, elle vient d'être transmise au Parquet de Chambéry, saisi d'une plainte pour crime contre l'humanité. Le 13 mars, R.t.l. en a diffusé quelques extraits.

Mais les anciens résistants n'ont pas seulement récupéré une bande magnétique, ils ont « saisi » un certain nombre de documents. Des lettres, des photos qui enrichissent le dossier Touvier.

1) Un premier témoignage : à la fin de 1944, à Montmélian, en Savoie, les Allemands enlèvent 40 otages. Paul Touvier accompagne les Allemands. Personne depuis ne sait ce que sont devenus ces hommes et ces femmes.

2) Une déposition qui prouve que Touvier a installé sa maîtresse, Marie-Louise C., dans un appartement de la rue Sommeiller à Chambéry. Cet appartement appartenait à un Israélite nommé Zawnick, qui devait mourir dans les camps de déportation.

3) Le témoignage d'un résistant de Chambéry qui a été torturé sur l'ordre personnel de Touvier.

4) Un organigramme de la Milice qui prouve qu'en janvier 1944 Touvier était devenu inspecteur national de la Milice. Et qu'il était, auprès de Joseph Darnan, responsable de toutes les activités du 2e Service — le Deuxième Bureau de la Milice — dans la région Rhône-Alpes.

5) Dans la bande diffusée par R.t.l., Touvier reconnaît avoir choisi rue Sainte-Hélène les sept otages qui seront fusillés par les miliciens dans l'affaire de Rillieux au lendemain de l'exécution de Philippe Henriot par la Résistence.

6) Touvier, arrêté en 1947 après l'attaque d'une recette de perception en plein Paris, reconnaît qu'il s'est évadé de la rue des Saussaies aidé par un policier.

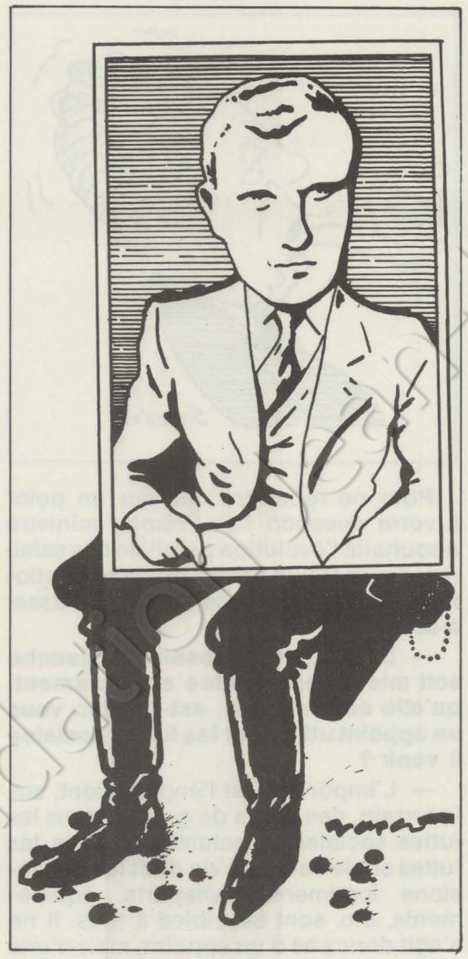

Ainsi l'affaire Touvier avance-t-elle peu à peu. Il est aujourd'hui prouvé que Touvier, le 12 mars 1970, recevait, à l'adresse de l'archevêché de Lyon (1, place de Fourvière), une lettre de la direction générale de la Sûreté nationale l'informant qu'une carte d'identité à son nom était prête. Pourtant, à cette époque, Touvier n'était pas grâcié...

Ceux du Plan bleu

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de savoir pourquoi des personnalités ecclésiastiques ont protégé Touvier. Et pourquoi Touvier a trouvé des appuis et une protection, en décembre 1972, auprès d'hommes de la Résistance connus pour leur goût des services secrets.

Au dossier, versons deux éléments d'information. D'abord, le témoignage d'un résistant qui veut garder l'anonymat et qui dit : « Ce que Touvier peut révéler, c'est l'origine de certaines fortunes. Il a couvert des trafics et des fraudes portant sur des sommes considérables. Il a favorisé le passage en Suisse de grosses sommes d'argent et certainement de fonds provenant de l'archevêché de Lyon. Et puis, dans la bourgeoisie lyonnaise, l'argent facilement gagné pendant la guerre n'avait pas spécialement d'odeur. D'autre part, je suis persuadé que Touvier a été « retourné » ou a laissé croire qu'il l'était, à la fin de la guerre, par des résistants et des réseaux anticommunistes, ceux du « Plan bleu ».

René Pleven, par ailleurs, a quitté aujourd'hui le ministère de la Justice. Selon certains, la décision de grâce de Touvier a été prise malgré son avis défavorable. Elle ne lui aurait pas été communiquée officiellement. Et, il l'aurait apprise par la presse. Quelle position prendra Pleven ?

En tout cas, Touvier continue à vivre parfaitement à l'aise. Avec les millions qu'il a volés pendant la guerre. Avec une parfaite bonne conscience. Mais, à chaque fois qu'une radio ou un journal respectueux de l'ordre établi reparle de l'affaire Touvier, des hommes très proches du Pouvoir font immédiatement connaître leur désapprobation. Curieux, non ?

NICOLAS BRIMO

Les socialistes à Nantes

Des amis socialistes nantais nous font remarquer, à juste titre, que « l'Unité » n'a pas suffisamment mis en valeur les résultats des candidats socialistes dans les trois circonscriptions de Nantes. Dans les trois cas, en effet, les socialistes sont arrivés largement en tête de la gauche au premier tour. Dans la seconde circonscription, Christian Chauvel a battu le député U.d.r. sortant. Dans les deux autres, André Routier-Preuvost et J.C. Routier-Leroy se sont inclinés respectivement de 1 400 et de 2 500 voix, après avoir augmenté sensiblement le total des suffrages de gauche du premier tour. Avec la réélection facile de Georges Carpentier à Saint-Nazaire contre un conseiller technique du Premier ministre, le Parti socialiste vient de reconquérir de fortes positions en Loire-Atlantique.

A contre-pied

Les premières propositions

Le nouveau groupe parlementaire socialiste tiendra mercredi prochain 28 mars une journée d'études pour organiser ses prochains travaux : répartition des élus dans les commissions, initiatives à prendre au cours de la prochaine session, rapports entre les députés et les organes dirigeants du parti, etc.

Dès le jour de la rentrée, les députés socialistes déposeront une série de propositions de loi, dont une tendant à regrouper en un secteur unique du troisième âge les services dispersés actuellement dans plusieurs ministères et qui ont la charge des personnes âgées. Afin que celles-ci puissent enfin savoir où s'adresser pour faire reconnaître leurs droits.

Le tampon

Décidément, cela devient un rite. Après Jean Lecanuet, Jean-Jacques Servan-Schreiber est allé à Matignon, mardi. Il s'agissait, semble-t-il, de parler de l'avenir de... l'aéronautique française.

En attendant, les « réformateurs » ont quelques problèmes internes. Ils ont tout juste leurs 30 députés, mais une douzaine d'entre eux, qui ont été élus contre l'U.d.r., jugent sévèrement le ralliement de Lecanuet. Dans ces conditions, celui-ci n'a pu poser sa candidature à la présidence du groupe. Servan-Schreiber ne le pouvait pas davantage. Et comme personne n'était majoritaire, on s'est mis d'accord sur Michel Durafour, maire de Saint-Etienne. Celui-ci vient du minuscule Centre républicain et, entre Lecanuet et Servan-Schreiber, il jouera les tampons. Lui, en tout cas, n'est pas encore allé à Matignon.

Perchoir ou tremplin ?

Quatre candidats en ligne du côté de la majorité pour la présidence de l'Assemblée nationale : Edgar Faure, Jacques Chaban-Delmas, Achille Peretti et Aimé Paquet. Alors, ça grenouille beaucoup.

Peretti est mal vu par l'Elysée, où, à tout prendre, on préfère pousser en avant Edgar Faure, lequel maintiendrait sa candidature même contre Chaban-Delmas.Quant à Paquet, il n'est guère candidat que pour la forme et sans illusion.

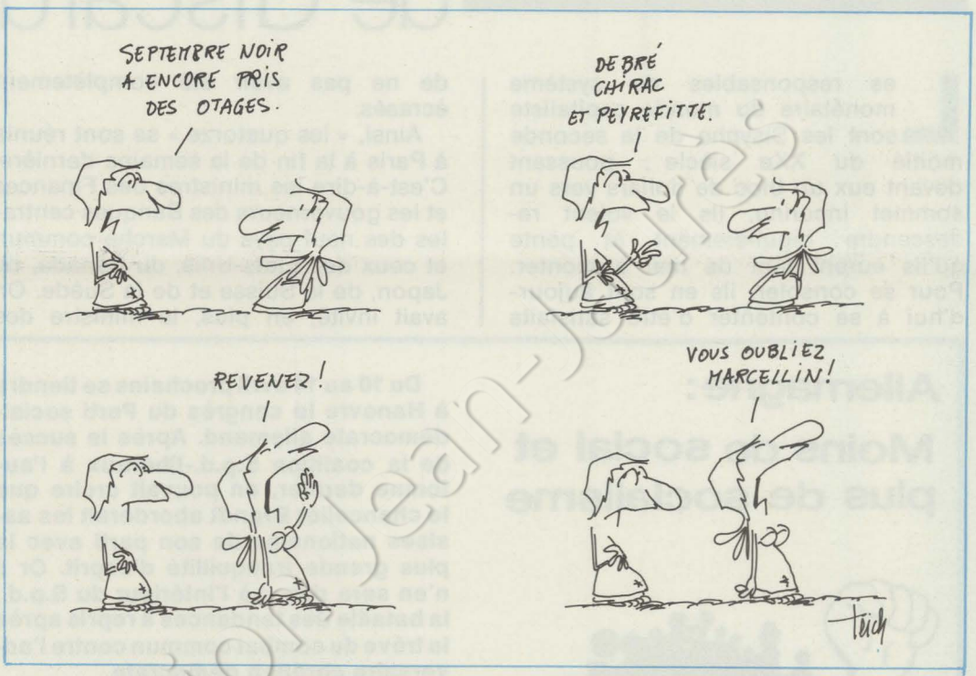

Le cas Chaban-Delmas est plus complexe : ménageant ses relations, l'ancien Premier ministre reste populaire parmi les députés de la majorité. En attendant les manœuvres de dernière heure, il vient d'accorder une interview à « Sud-Ouest » : « Je n'envisage pas d'entrer au gouvernement sans avoir tous les moyens de la décision et de cela il ne saurait pour l'instant être question. » La bataille est, certes, à fleurets mouchetés. Mais il s'agit surtout de prendre date. Le « perchoir » est aussi un tremplin.

Le plan d'Edgar

Vous connaissez Edgar Faure ? Toujours prêt à s'emballer, à imaginer des plans complexes et subtils dans lesquels il finit par s'embrouiller. Exemple : la constitution d'un groupe parlementaire.

Premier temps : le mardi 13 mars, Edgar Faure reçoit à déjeuner les élus « fauristes ». Début de la manœuvre : on forme un groupe parlementaire avec le C.d.p. de Jacques Duhamel et de Joseph Fontanet, qui n'a que 21 élus. Puis on attire les « réformateurs ».

Deuxième temps : la majorité des présents propose que les « fauristes » fassent à eux seuls un groupe.

Troisième temps : Edgar Faure est reçu à l'Elysée. Georges Pompidou lui précise qu'il ne veut absolument pas entendre parler d'un groupe parlementaire fauriste. Mais ajoute qu'il verrait d'un bon œil la candidature d'Edgar Faure à la présidence de l'Assemblée nationale. C'est cela, un homme de droite intelligent : il trace des grands plans qui échouent, après quoi, il retombe sans mal sur ses pieds.

Le complot des barons

Au lendemain du second tour, le 12 mars, un déjeuner a réuni Olivier Guichard, Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré et Roger Frey. Leurs points communs : ce sont tous quatre des barons du gaullisme, une solide amitié les lie depuis les temps difficiles du R.p.f., et une certaine méfiance les éloigne parfois de l'Elysée.

Ce jour-là, ils ont tracé des plans, esquissé de brillantes ascensions. Pour Guichard : Matignon ; pour Chaban-Delmas : la présidence de l'Assemblée nationale ; pour Frey : la présidence du groupe parlementaire ; pour Debré : la présidence de l'U.d.r.

Trois jours plus tard, le rêve prend fin. Georges Pompidou, qui a appris ce minicomplot, se fâche tout rouge. Discrètement, l'Elysée fait savoir aux intéressés qu'il a d'autres candidats pour tous ces postes. L'avertissement du clan des barons n'en a pas moins été compris par Pompidou.

La capitulation de Giscard

Les responsables du système monétaire du monde capitaliste sont les Sisyphe de la seconde moitié du XXe siècle : poussant devant eux un bloc de dollars vers un sommet inconnu, ils le voient redescendre régulièrement la pente qu'ils eurent tant de mal à monter. Pour se consoler, ils en sont aujourd'hui à se contenter d'être satisfaits de ne pas avoir été complètement écrasés.

Ainsi, « les quatorze » se sont réunis à Paris à la fin de la semaine dernière. C'est-à-dire les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales des neuf pays du Marché commun et ceux des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de la Suisse et de la Suède. On avait invité, en plus, le ministre des Finances indonésien, en tant que président du groupe des « vingt » — « les quatorze » plus des représentants des nations en voie de développement, chargés de discuter de la réforme du système monétaire international, serpent de mer de l'actualité capitaliste.

Au centre de ce nouveau débat, la délégation américaine, conduite par le secrétaire au Trésor du président

Allemagne:

Moins de social et plus de socialisme



Du 10 au 14 avril prochains se tiendra à Hanovre le congrès du Parti social-démocrate allemand. Après le succès de la coalition S.p.d.-libéraux à l'automne dernier, on pouvait croire que le chancelier Brandt aborderait les assises nationales de son parti avec la plus grande tranquillité d'esprit. Or il n'en sera rien : à l'intérieur du S.p.d., la bataille des tendances a repris après la trêve du combat commun contre l'adversaire chrétien démocrate.

L'aile gauche du parti n'a jamais montré beaucoup d'enthousiasme pour une ligne politique qui, depuis le célèbre programme de Bad Godesberg, a fait, selon elle, passer une certaine forme d'électoralisme avant le combat pour le socialisme. Or cette aile gauche comprend notamment une fraction turbulente, les « Jusos », la Jeunesse socialiste.

Mouvement un peu particulier, puisque tous les membres du S.p.d. âgés de moins de 35 ans y sont inscrits d'office. Ce qui ne fait pas de tous les adhérents aux Jusos des partisans de l'aile gauche, mais ce qui autorise celle-ci à agir directement auprès de 250 000 adhérents et à faire jouer parfois une solidarité de génération.

Or le parti doit adopter en avril un projet de programme à long terme, fruit des travaux d'une commission présidée par Helmut Schmidt, deuxième vice-président du S.p.d. et ministre des Finances du gouvernement de coalition. Les Jusos, réunis en congrès au cours de la première semaine de mars, ont vivement critiqué ce document. Ils se sont prononcés pour la nationalisation des grandes industries et des grandes banques et se sont déclarés solidaires avec le programme commun de gouvernement présenté par la gauche française.

A leur tête, Wolfang Roth, 32 ans, à l'allure de jeune cadre soigné et discret. Son mouvement a participé avec passion et efficacité à la dernière campagne électorale, proclamant qu'il ne pouvait y avoir pour l'Allemagne d'autre chancelier que Willy Brandt. Mais lui et son équipe souhaitent infléchir la politique du S.p.d., sur la base d'un mot d'ordre simple : « Le socialisme, parce que c'est raisonnable ». Curieusement, les Jusos se retrouvent alors avec de vieux militants du Parti, qui regrettent que le social l'ait, selon eux, souvent emporté sur le socialisme.

Brandt a réagi en soulignant que les idées avancées par l'aile gauche sont en contradiction avec ce que les électeurs ont approuvé en novembre dernier. Il y aurait donc tricherie à l'égard d'une volonté démocratique en modifiant aujourd'hui l'orientation du parti. On a pu même penser que le chancelier dramatisait volontairement le conflit, alors qu'il est assuré d'une majorité au congrès, pour renforcer son image de marque rassurante devant l'électorat. Il reste que l'aile gauche, qui n'est pas composée que des Jusos — ceux-ci sont les plus bruyants sans être les plus efficaces dans un congrès national — peut espérer réunir entre 40 et 45% des mandats.

Les succès du S.p.d. expliquent pour une part la controverse : l'élargissement du parti en a fait une réduction de l'Allemagne toute entière, avec ses aspirations contradictoires. Le chancelier a bénéficié jusqu'ici, dans le maintien de l'équilibre au sein du parti, du concours du véritable patron de la machine du S.p.d., le vice-président Herbert Wehner. Celui-ci a annoncé son intention d'abandonner ses fonctions pour raisons de santé et sera sans doute remplacé par Heïnz Kunz, leader de la social-démocratie en Rhénanie-Westphalie et membre de la fraction centriste. Cette demi-retraite — Wehner restera au comité directeur — n'affaiblit pas la position de la majorité, mais elle est le signal du départ d'une génération.

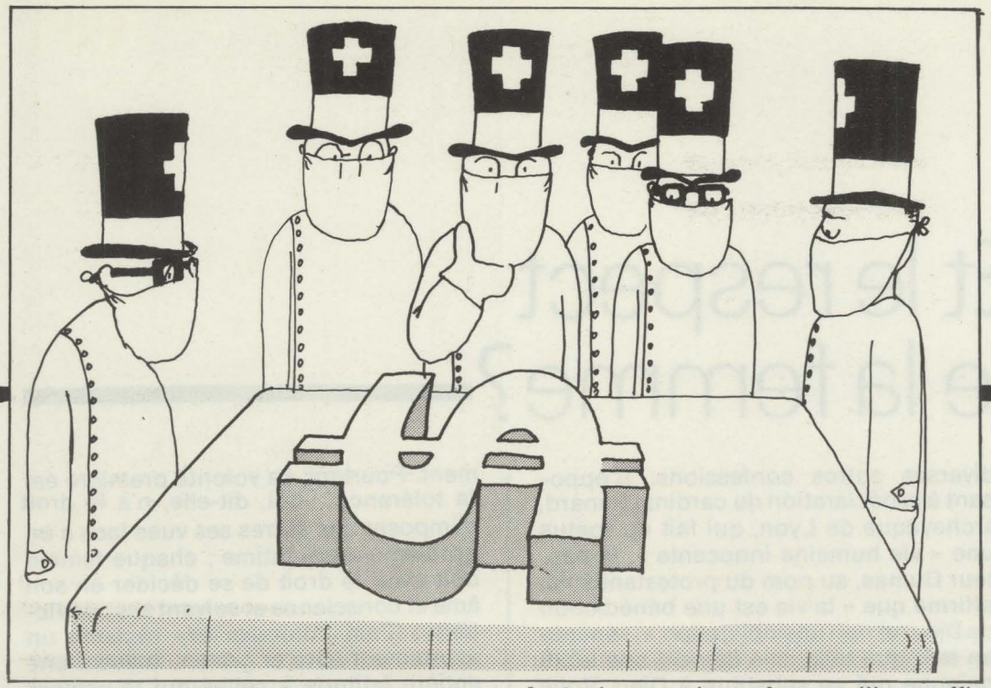

Nixon : George Shultz. Huit jours avant, les neuf du Marché commun avait apporté sur un plateau ce que désiraient les Etats-Unis : des monnaies flottantes. Valéry Giscard d'Estaing, défenseur intransigeant des parités fixes, avait changé son fusil d'épaule. Depuis lundi dernier, date de la réouverture du marché des changes, les monnaies de six pays européens (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Danemark) flottent par rapport au dollar, tout en conservant entre elles une parité fixe. La lire italienne et la livre britannique — qui est aussi la monnaie irlandaise — continuent à flotter comme précédemment, mais à l'égard de tout le monde.

Quel est l'intérêt pour les Etats-Unis, qui avaient déjà imposé cette « flottaison » au Japon ? Le dollar étant sur le marché libre en baisse continuelle, d'une part, plus besoin de le dévaluer ; d'autre part, baisse des prix des produits exportés par les U.s.a. et renchérissement, en revanche, des produits importés. Voilà bien une bonne façon de contribuer à l'amélioration de la balance des paiements américains, puisque c'est le déséquilibre de cette balance qui aurait provoqué la perte de confiance dans le dollar et la spéculation qui s'en est suivie.

Générosité verbale

Bien entendu, les milieux officieux français ont une explication, sinon une justification du changement d'attitude de Giscard d'Estaing. L'essentiel, pour le commerce extérieur français, est le maintien des parités fixes avec les pays du Marché commun, c'est-à-dire 38 % dudit commerce en face des petits 5 % faits avec les Etats-Unis. Mieux, la réévaluation de 3 % du mark place les exportateurs français dans une situation encore plus favorable. La bonne Allemagne a ainsi remplacé pour le moment la bonne Angleterre, qui, elle, laisse flotter sa livre librement et à la baisse, se contentant de promettre pour plus tard, lorsqu'elle le pourra, son intégration dans le bloc monétaire européen. Mais, font observer les mêmes milieux officieux, n'a-t-on pas concédé à la Grande-Bretagne des délais particuliers pour son adaptation au Marché commun ? Le malheur est que le Danemark, récent adhérent, fait partie du groupe à parité fixe, alors que l'Italie, vieil adhérent, reste à l'extérieur. Ce qui démontre au moins qu'il n'existe pas de relations de cause à effet entre la date d'adhésion au Marché commun et le comportement dans la crise monétaire.

Finalement, la délégation américaine à la conférence de Paris a entériné le cadeau européen. Seul le ministre Aichi, représentant du Japon, a mené un combat perdu à l'avance pour le retour aux parités fixes. Il fut poliment écouté et dut se contenter d'avoir présenté un ferme avertissement pour l'avenir. Il est vrai que les Japonais ne se font plus la moindre illusion sur la compréhension américaine, après avoir dû en passer par toutes les exigences de Washington et avoir recueilli, en récompense, le voyage de Richard Nixon à Pékin.

Pour donner à leurs interlocuteurs des arguments tranquillisants à l'égard de leurs opinions publiques, les délégués américains ont été cependant assez généreux en assurances verbales. Les Etats-Unis vont contribuer à la défense du dollar. Car il faut bien comprendre que la libre flottaison des monnaies, alors que le dollar joue à la baisse, peut conduire à des résultats catastrophiques pour les pays européens. Plus le dollar perd de sa valeur, plus leurs exportations vers les Etats-Unis deviennent coûteuses et plus les produits américains pourront pénétrer facilement sur le Vieux Continent. Mieux : plus la masse de dollars installée à demeure en Europe risque de devenir mobile. Aussi, l'annonce faite solennellement, selon laquelle les Banques centrales européennes ne seraient plus tenues dorénavant de soutenir le dollar, a une limite : au cas d'un nouvel effondrement des cours de la monnaie américaine, il faudra bien intervenir pour ne pas risquer, dans le même temps, un effondrement du commerce international de certains pays européens. Les Etats-Unis vont donc participer au maintien en commun du « système de taux de change ordonné », cette nouvelle trouvaille du vocabulaire financier qui signifie que chaque pays prendra, lorsqu'il le juge nécessaire, les initiatives permettant d'empêcher une nouvelle dégringolade du dollar sur son marché des changes.

On a même été un peu plus loin pour faciliter la tâche de George Shultz. Les pays européens sont prêts à faire des avances aux Etats-Unis, dans leur propre monnaie, pour permettre à Washington de racheter, avec ces devises nouvelles, une partie des dollars jetés sur le marché européen. Cette aimable plaisanterie n'est pas une novation et les U.s.a. disposent déjà de crédits de ce genre en Europe, au Japon et au Mexique, qui n'ont rien changé à la situation.

Il semble, en réalité, qu'au-delà des certificats de satisfaction que les membres de la conférence de Paris se sont mutuellement accordés, une idée les dominait tous : gagner du temps. Jusqu'à l'automne, date à laquelle le président Nixon va prendre son bâton de pèlerin avec la ferme intention de discuter séparément avec l'Europe, le Japon et le Canada pour trouver une solution plus durable, liant la question du dollar à celle des exportations américaines. La situation n'est pas mûre, dit-on dans les milieux proches de Nixon, parce que l'opinion américaine n'attache pas encore une très grande importance au déficit de la balance de paiement — un total de dollars ridicule par rapport à celui que représente l'économie américaine — et parce que le gouvernement des Etats-Unis, pour qui les priorités des priorités ont été le règlement de l'affaire vietnamienne et les conversations avec Moscou et Pékin, n'a pas eu le loisir de s'en occuper sérieusement et s'est contenté de palliatifs.

Nixon ferait donc de l'année 1973 celle du règlement de la crise monétaire. Le Nixon Round succédant au Kennedy Round. Et c'est seulement à l'automne que les cartes américaines seront abattues. La Maison-Blanche a maintenant suffisamment habitué le monde aux coups d'éclat, avec un mélange d'audace, de brutalité, de cynisme et de volonté dans l'action, pour que tous les autres gouvernements restent dans une attente anxieuse, sachant qu'approche l'heure de vérité.

CLAUDE FUZIER

Et le respect de la femme?

L'avortement a cessé d'être ce sujet clandestin abordé lors de procès scandaleux ou dans des manifestes hors-la-loi. Dimanche dernier, pour la première fois, un colloque national sur ce thème était organisé à l'abbaye de Royaumont, en prémices d'un débat international qui aura lieu à Rome à la fin de cette année.

A cette journée : les porte-parole de toutes les tendances, de toutes les confessions.

Il serait simpliste de diviser l'opinion publique entre ceux qui sont pour la libéralisation de l'avortement et ceux qui le condamnent. En effet, même si les inconditionnellement « contre » font grand bruit — notamment par une campagne d'affiches plutôt écœurantes — les positions nuancées se font de plus en plus nombreuses. Ainsi la position du pasteur Dumas représente-t-elle une nette ouverture par rapport à celle des diverses autres confessions. S'opposant à la déclaration du cardinal Renard, archevêque de Lyon, qui fait du foetus une « vie humaine innocente », le pasteur Dumas, au nom du protestantisme, affirme que « la vie est une bénédiction de Dieu, et non une obligation »; vénérée en tant que telle, elle devient une idole païenne qui se substitue à Dieu. Voilà pourquoi il est largement favorable à un avortement déculpabilisé et « déclandestinisé » pour les cas-limite qui existeront toujours, malgré la contraception. Autre opinion libérale, celle du Dr Jean Belaisch, chef du centre de stérilité de l'Hôtel-Dieu : la vue quotidienne de ces moribondes esquintées par des manœuvres abortives lui suffit pour réclamer la révision de la législation en vigueur.

Me Gisèle Halimi, porte-parole de l'association Choisir, est considérée comme l'une des plus irréductibles partisanes de la liberté totale de l'avortement. Pourtant, sa volonté première est la tolérance : nul, dit-elle, n'a le droit d'imposer aux autres ses vues face à un problème aussi intime ; chaque femme doit avoir le droit de se décider en son âme et conscience et suivant ses convictions. C'est pourquoi elle réclame un avortement libre et gratuit, laissant une entière latitude à celles qui le veulent de s'épanouir à travers toutes les maternités que le ciel leur envoie.

Face à ces libéraux, s'élèvent les gardiens de la loi actuelle. Outre le judaïsme, l'Islam et le catholicisme qui ne dépassent pas le stade du « Tu ne tueras point » — et les guerres dites saintes ? — le Pr Lejeune est là qui affirme que l'on pourrait délivrer sa carte nationale d'identité à un foetus de 2 mois, puisque le microscope peut saisir ses empreintes digitales. La réponse ne se fait pas attendre : une sage-femme guadeloupéenne, Jacqueline Manicom, demande pourquoi alors on brûle les fœtus dans les maternités au lieu de leur donner une sépulture humaine ; et pourquoi aucune autorité religieuse n'a jamais suggéré de les baptiser. Quant au Pr Netter, au nom du Syndicat des gynécologues obstétriciens, il ne veut pas que le médecin soit « l'exécuteur des basses besognes ». Le respect du foetus, une fois encore. Du respect de la femme, pas un mot.

Le renforcement de la loi de 1920, tout comme la fondation du conseil de l'Ordre des médecins, sont l'œuvre du gouvernement de Vichy. On ne peut pas l'oublier, après les propos du Dr Huret : « Le conseil national de l'Ordre mettra tout en œuvre pour éviter aux médecins leur participation aux avortements pour convenance personnelle, si la loi devait l'admettre. Le législateur devrait prévoir alors des lieux spécialement affectés à cette besogne (avortoirs) et un personnel d'exécution particulier. » Et le Pr Lejeune de renchérir : « Vous, juristes, pourriez exiger que les avorteurs aient le diplôme de médecin. De notre côté, nous exigerions qu'ils n'exercent en aucune manière la médecine dans un autre domaine. » Des médecins glorieux et des médecins infâmes, rien de plus.

Où sont les bourreaux ? Parmi ceux qui forcent des centaines de milliers de femmes à recourir à l'avortement clandestin avec les dangers de mutilation et de mort que cela représente ? Ou parmi ceux qui acceptent de pratiquer l'intervention en milieu médical sur des patientes qui avorteront de toute façon, avec ou sans la loi de 1920 ?

C.C.

Notes de lecture

Des rivières de sang

C'est un livre admirable et dangereux que celui de Manuel Scorza, « Roulements de tambours pour Rancas » (Grasset). Dangereux pour les nostalgiques des salons littéraires qui prisent les rêves indiscrets de la bourgeoisie. Dangereux, parce qu'il remet à leur place quelques moments d'Histoire que certains voudraient bien gommer : les assassinats organisés d'Indiens au Pérou, dans les années 1959-60. Un roman, certes. Mais semé de vrais cadavres, hanté par des rivières d'un sang qui n'en finit pas de cailler dans les consciences.

Avec l'accord du Maréchal

Ils étaient trois, Emile Bastard, André Bréchet et Abraham Trzebucki. Leur crime : être prisonniers de droit commun, communistes ou juifs. Ils ont été guillotinés à l'aube du 28 août 1941 par la police de Vichy et avec la bénédiction des magistrats français et l'assentiment du Maréchal.

C'est leur histoire et l'histoire de leur condamnation que raconte Hervé Villere dans un livre paru chez Fayard sous le titre « L'affaire de la section spéciale ». Pour raison d'Etat et pour raison de collaboration, on les a assassinés. Mais, après tout, aux yeux de Vichy et du Maréchal, la vie d'un Juif ou d'un communiste ne comptait pas.

Désespérés de tous les pays ...

A la une des journaux : rapts d'ambassadeurs, détournements d'avions, exécutions d'otages, voitures piégées, terrorisme... Pourquoi ? Christian Casteran, grand reporter au quotidien « la Croix », répond à cette question dans « Continents dynamités » (chez Denoël) : parce que ces actes de violence sont le dernier recours des opprimés, des désespérés. Et ils sont légion ceux qui n'ont plus que ces moyens brutaux pour attirer l'attention sur la cause qu'ils défendent : Brésiliens qui luttent contre les militaires au pouvoir, Québécois, Basques, Irlandais qui ne veulent plus être des minorités méprisées, Angolais qui veulent se libérer du colonialisme portugais, Noirs des Etats-Unis ou de Rhodésie qui ne veulent plus être des parias, Palestiniens à la recherche d'une identité nationale. Malgré la prison, malgré la torture, toutes ces minorités veulent dynamiter ceux qui les oppriment. Comme l'écrit Casteran, « la guerre n'est pas finie. »

Une Education manquée

Le 1er septembre 1864, Gustave Flaubert commence la rédaction de « L'Education sentimentale ». Cinq ans plus tard, il en termine le dernier chapitre. Un long livre de 552 pages, un amour passionné entre le puceau Frédéric Moreau et Mme Arnoux, une femme mal mariée. Et puis, en arrière-plan, les barricades de 1848.

Cinq ans d'écriture. Et le résultat en est « ce long rapport de toute une vie », comme en parlait Marcel Proust, « sans que les personnages prennent pour ainsi dire une part active à l'action ». Et sans que l'écriture quitte un certain ton à la fois monotone et musical.

Malheureusement, cette loi du roman que Flaubert s'est imposée, cette volonté d'une autre narration, d'une autre écriture ne peuvent réussir à la télévision. Découper une telle œuvre en cinq épisodes d'une heure tient un peu du crime. Cela casse le rythme et réduit la vie de Frédéric Moreau à l'anecdote.

François-Régis Bastide a écrit l'adaptation pour la télévision. Son travail n'est pas en cause. Lui-même avait conscience de cet écueil, puisqu'il avait suggéré de ne le diffuser qu'en deux parties seulement. Malheureusement, l'O.r.t.f. a ses lois. Elles ne sont pas littéraires, mais économiques.

Et pourtant... La réalisation de Marcel Cravenne et la photographie de Albert Schimen sont remarquables. Les dialogues de François-Régis Bastide sont excellents. Mais il reste ce sentiment de frustration qui tient à la structure même de l'œuvre adaptée.

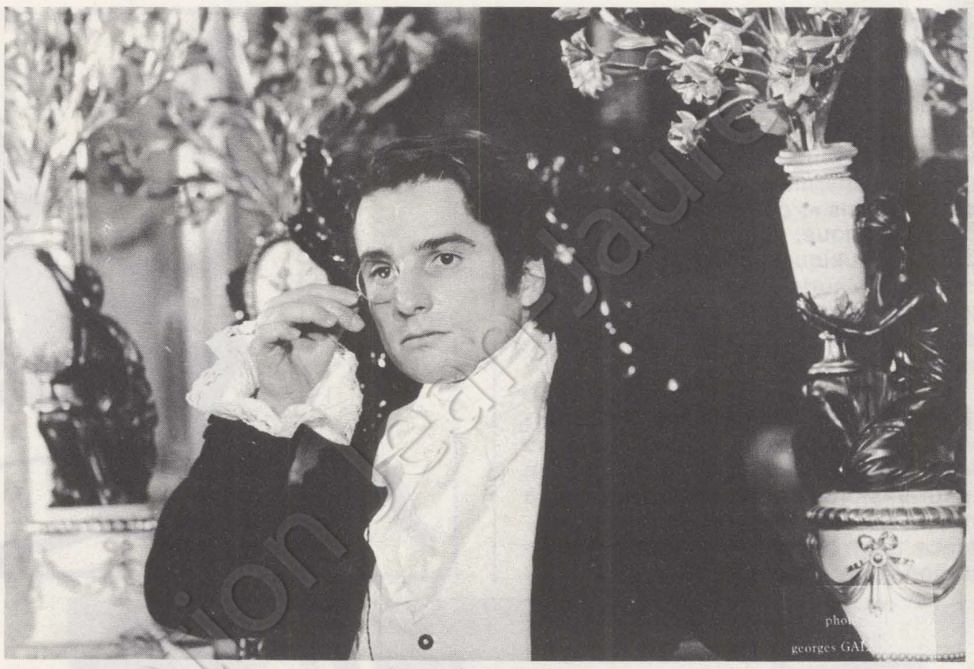

Jean-Pierre Léaud dans le rôle de Frédéric Moreau.

« L'Education sentimentale », c'est surtout Frédéric Moreau. « Ce personnage qui subit toutes les influences et traverse toutes les chances du non-moi », dit George Sand. « Ce héros de l'enfer mesquin », ajoute Jean-Paul Sartre. Et là, il faut bien le reconnaître, l'interprétation de Jean-Pierre Léaud n'est guère convaincante. Son ton, terriblement distancié, reste désespérément égal du début à la fin de l'œuvre. Il ne donne aucune profondeur, ni même aucune surface à ce héros pitoyable.

Il est toujours ennuyeux de se montrer sévère envers une émission qui, pour une fois, manifestait un désir de culture. Mais peut-être le succès nécessite-t-il l'exigence. Du moins l'honnêteté.

NICOLAS BRIMO

Télé-sélection

VENDREDI 23 MARS

Un western insolite : « Le mercenaire de minuit », dont l'un des charmes est que son héros se nomme G. d'Estaing ! (20 h 35, ch. 2).

Dans la série A la découverte des Français : « Village en sursis ». Jean-Claude Bergeret revient dans un village du Verdon dont, voici 15 ans, il décrivait l'agonie (21 h, ch. 3).

SAMEDI 24

Tournoi des cinq nations : France-Pays de Galles (14 h 55, ch. 2).

DIMANCHE 25

« La sirène du Mississipi », de François Truffaut : plutôt raté, mais avec quel talent ! (20 h 40, ch. 1).

« Une heure avec vous », de Lubitsch et Cukor, avec Maurice Chevalier et Jeannette MacDonald (22 h 40, ch. 2).

LUNDI 26

« Jeu de Massacre », d'Alain Jessua, avec Jean-Pierre Cassel et Claudine Auger : un auteur de bandes dessinées s'identifie à son héros (20 h 10, ch. 3).

Les Cent livres de Santelli : « La divine Comédie » de Dante, vue par Michel Treguer, avec Alain Cuny (21 h 30, ch. 1).

« Les portes du moi » : pour tout savoir sur l'immunologie (22 h 15, ch. 2).

MARDI 27

« Le Seigneur de Bonaguil » : le rêve fou de Bérenger de Roquefeuil qui, sous la Renaissance, consacra sa vie à bâtir une forteresse aussi imprenable qu'inutile (19 h 45, ch. 3).

Aux Dossiers de l'écran, le médiocre « Journal d'une femme en blanc », de Claude Autant-Lara, précède un débat sur le planning familial et l'avortement (20 h 25, ch. 2).

MERCREDI 28

A armes égales : en duplex entre Paris et Budapest, Alain Peyrefitte, secrétaire général de l'U.d.r., face à Gyorgy Aczel, secrétaire du comité central du Parti ouvrier hongrois (20 h 30, ch. 1).

JEUDI 29

Une réédition de La caméra explore le temps, de Lorenzi, Decaux et Castelot. Le procès de Marie-Antoinette avec Annie Ducaux, Michel Bouquet, Jean Rochefort... (20 h 30, ch. 1).

Au magazine 52 : le travail à la chaîne (21 h 10, ch. 3).

Le feu de paille des pompiers

Saugrenus, déments, niais, extravagants : on ne sait trop ce qui convient pour qualifier ces 144 tableaux accrochés aux cimaises du musée des Arts décoratifs. Entre foutoir et dépotoir, entre mode et dérision, voici revenu le charme si peu discret des rois des « Salons », de la Restauration à la IIIe République, manifestations qui inspirèrent quelques pages belles et furieuses à Baudelaire. Que reste-t-il aujourd'hui de ce romantisme à bout de souffle, de ce baroque au bord de l'expiration ?

Luminais, vous connaissez ? Et Bouguereau ? Et Rochegrosse ? Et Gervex ? Et Meissonnier ? Votre mémoire frise la déprime ; vous vous sentez bien ignorants. Vous avez tort : ces gens-là ont hanté — anonymement — votre enfance. Les numéros spéciaux de « l'Illustration », les images débridées et insaisissables du Larousse de grand-papa, les timbres-poste et les images de première communion, c'étaient eux ! En un mot, l'équivalent artistique des manuels d'Histoire d'avant les lois Ferry. Virtuosité, savoir-faire et brio : peu importe le contenu, pourvu que frappe le clinquant ! Ainsi écrivaient l'Histoire les épigones officiels du début de la IIIe République : le mensonge organisé était bien enrobé dans le flon-flon de la rhétorique. Ainsi peignaient les imitateurs serviles de Raphaël et de Goya, les Cormon, les Debat-Ponsan et les Bonnat : à l'épopée inspirée par Michelet, ils préféraient l'insignifiante historiette imposée par Thiers.



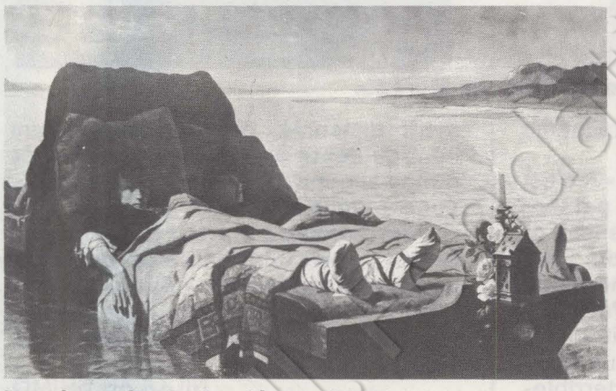

Les énervés de Jumièges (1880).

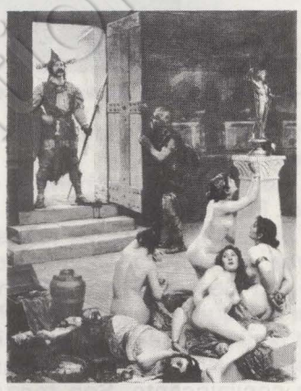

Le Brenn et sa part de butin (1893).

Voilà un art bien de son époque, bien installé dans son temps : bourgeois et satisfait, béat et enchanteur. De quoi s'esclaffer quand on sait quelles « turpitudes sociales » bouleversaient Pissaro après avoir attiré Courbet ! Mais ces « artistes » furent récompensés, décorés et louangés : ils moururent tous dans des lits capitonnés, riches et glorieux, la besace plus grosse que le ventre. Quelle pâture pour Balzac !

A nous, pseudo-maîtres, deux mots ! Goering vous appréciait et Dali vous porte aux nues. Belles références ! Vos pièges étaient pourtant bien tendus. Mais je connais plus d'un lapin qui sait désormais éviter le collet. Vos montagnes d'érotisme inquiet ont troublé nos rêves en herbe. Mais le Larousse s'imprime aujourd'hui en quadrichromie : le « Guernica » de Picasso y figure au côté du « Beffroi de Douai » de Corot. Où êtes-vous donc passés ? La trappe d'Ubu a fait des siennes : elle nous a soulagé de bon nombre de gens qui peignaient leur inhibition pour ne pas répondre aux apostrophes de Jaurès ou du douanier Rousseau.

Il a fallu qu'un certain François Mathey vous tire des oubliettes pour qu'on comprenne que la postérité ne s'est pas laissé posséder. En votre temps, vous avez fait beaucoup de cocus. Mais au prix de quelle mascarade ! Marx disait : « L'Histoire se répète parfois : la première fois, en tragédie ; la seconde, en farce ». La tragédie, c'était quand, sur les cendres de la Commune de Paris, vous bâtissiez vos œuvres de pompiers incendiaires. La farce, c'est quand François Mathey veut démontrer qu'il vous manquait peu de chose pour être à la hauteur des génies que vous avez tenté d'imiter.

François Mathey a intitulé son exposition « Equivoques » ; il aurait dû l'appeler « Confusion ». Qui veut-il réhabiliter ? Lui-même, sans doute. Lui et ses tentatives de justification des « artistes officiels ». N'est-ce pas ce monsieur qui a organisé, l'an dernier, « l'Expo Pompidou » ? Thiers-Pompidou : l'axe des usurpations historiques passe par là. Etait-il nécessaire d'en faire à nouveau la démonstration par le biais des beaux-arts ?

La leçon à retenir est simple : on a les serviteurs qu'on mérite. Ce qui est rassurant, en fin de compte : les artistes officiels de Pompidou seront demain aussi ridicules et insignifiants que le sont aujourd'hui ceux du « boucher de la Commune ».

De tout temps, les productions des « pompiers de service » ne sont que feux de paille.

JEAN MONTAGNARD

Chômeurs, connait pas

Le chômage est pratiquement jugulé ! Tel fut le dernier cocorico de la majorité, juste avant le premier tour des élections. L'argument n'était pas mince. Avec la stabilité du coût de la vie, l'emploi est, sans aucun doute, ce qui touche le plus directement la totalité des électeurs, rentiers exceptés.

Le marché du travail, comme en témoigne le cri de victoire d'Edgar Faure, ministre des Affaires sociales, c'est une affaire d'Etat. Assurer à chacun le moyen de gagner décemment sa vie fait partie de la mission d'un gouvernement. D'ailleurs, depuis 1953, les choses sont claires : une convention internationale ratifiée par la France dispose que seuls les services officiels sont habilités à effectuer le placement des travailleurs, et ce gratuitement.

Le service officiel, en France, c'est l'A.n.p.e. (1), vanté comme il se doit par un fascicule officiel d'information intitulé : « Pour un emploi, pour un meilleur emploi, pour une meilleure information sur l'emploi ».

Pour informer qui ? « Les jeunes qui cherchent un premier travail, ceux qui veulent améliorer le leur, ou changer de région », répondraient les dirigeants de l'Agence. En fait, sont concernés tous ceux qu'ils dénomment, avec un optimisme désinvolte, les « demandeurs d'emploi », que l'on appelle plus prosaïquement les chômeurs. Mais être chômeur dans le cadre d'une société « opérationnelle », vraiment ça ne se fait plus !

Design

Au long de 16 feuillets soigneusement illustrés, c'est un enchantement d'organisation et de méthode. Des bureaux spacieux et clairs, sobrement « design » avec bacs de plantes vertes et moquette, des hôtesses d'accueil ravissantes, au sourire stylé, n'attendent que vous. Sans parler du personnel « spécialisé », prospecteurs-placiers, conseillers professionnels et « cadres pour animer et diriger ce réseau ». A vous donner l'envie d'être « demandeur d'emploi ». Ce fascicule déborde d'enthousiasme. Il n'hésite pas à mettre sur-le-champ, à notre service, 2 500 prospecteurs-placiers qui, deux pages auparavant, n'existaient qu'à l'état de prévision, « lorsque sera achevée l'implantation de l'A.n.p.e. dans les 95 départements de métropole ». Propagande fallacieuse ? Ne soyons pas pointilleux, même si tout cela était prévu pour le Ve Plan (janvier 1966 à décembre 1970). Le VIe Plan est déjà bien entamé, et 20 départements attendent encore leur agence...

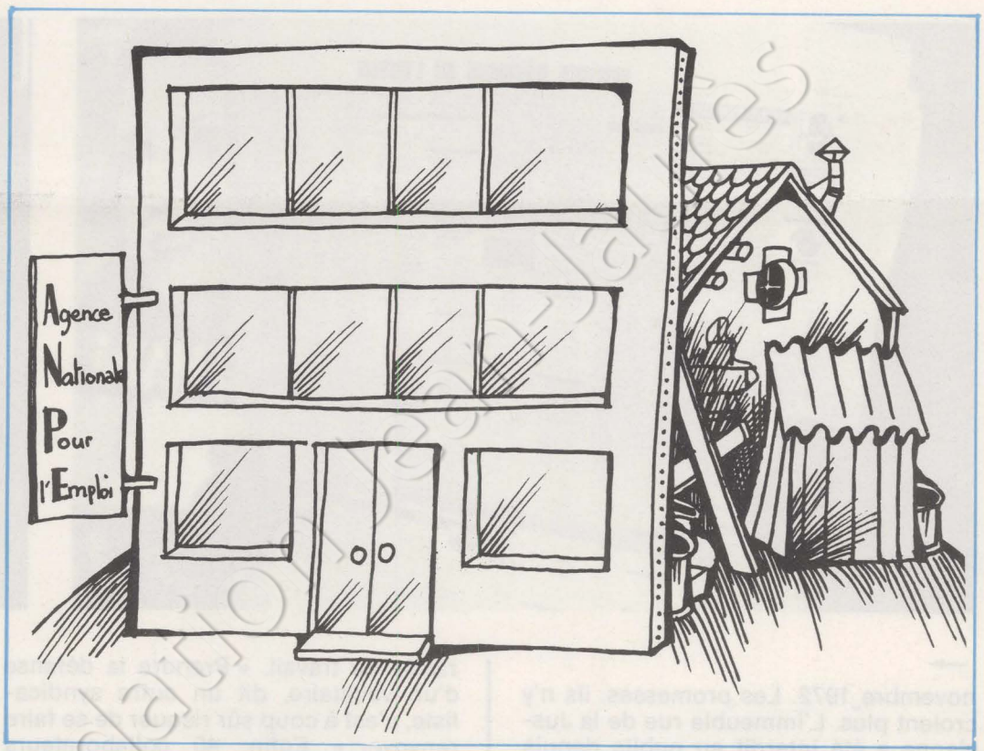

Vétusté

Paris, 2 bis rue de la Jussienne, près des Halles. La façade historique et classée de l'ancien hôtel de la Du Barry pour cette succursale de l'A.n.p.e. Une fois le seuil franchi, l'univers efficace et rassurant vanté par le fascicule s'écroule lamentablement. Une entrée sombre, des murs crasseux ; dans le fond, un petit bureau en bois sale, un portier lassé d'un va-et-vient permanent et un panonceau misérable : information.

Le circuit du demandeur d'emploi est à lui seul décourageant : il doit monter deux étages par un escalier étroit aux marches usées pour déboucher sur un palier lépreux. Là, il lui faut faire la queue, canalisé par des barrières dans une suite de couloirs. Tout transpire la vétusté : les employés ont même bricolé avec du contre-plaqué une latte de parquet qui menaçait de s'enfoncer. Après une longue attente (attention : ne pas demander les W.c., il n'y en a pas pour le public), le chômeur essaie d'expliquer son cas — ce qui n'est pas toujours facile ni agréable dans une pièce pleine de monde — à un prospecteur-placier harcelé.

Sur la fiche d'inscription ronéotée de l'A.n.p.e. on ne badine pas avec la présentation : dans la course au travail, priorité à ceux dont la tenue est « soignée ». Pour peu qu'une veste bien coupée donne au chômeur un petit air de cadre, il aura droit à bien d'autres égards. La déférence en plus, ce dernier n'est cependant pas un privilégié. C'est en effet parmi les cadres, les ingénieurs et les techniciens que le chômage s'accroît le plus rapidement depuis quelque temps. Enfin muni de sa carte, le « demandeur d'emploi » endosse vraiment sa condition de chômeur. Il devient ce « coupable » contraint de tendre la main à une société qui le rejette. Pour François Ceyrac, président du C.n.p.f., il n'y a pas d'autre solution : « Si la France ne supporte pas le chômage, c'est que nous ne sommes pas un pays adulte. » Soyons donc adultes et supportons ce bel exemple de cynisme.

Nous avons rencontré plusieurs employés et syndicalistes de l'agence, rue de la Jussienne. Pour eux, l'A.n.p.e. fait semblant de remplir sa fonction. Leur écœurement est à son comble. Pour le manifester, ils ont entamé une grève administrative de deux mois, le 20 →

Chômeurs, connait pas...

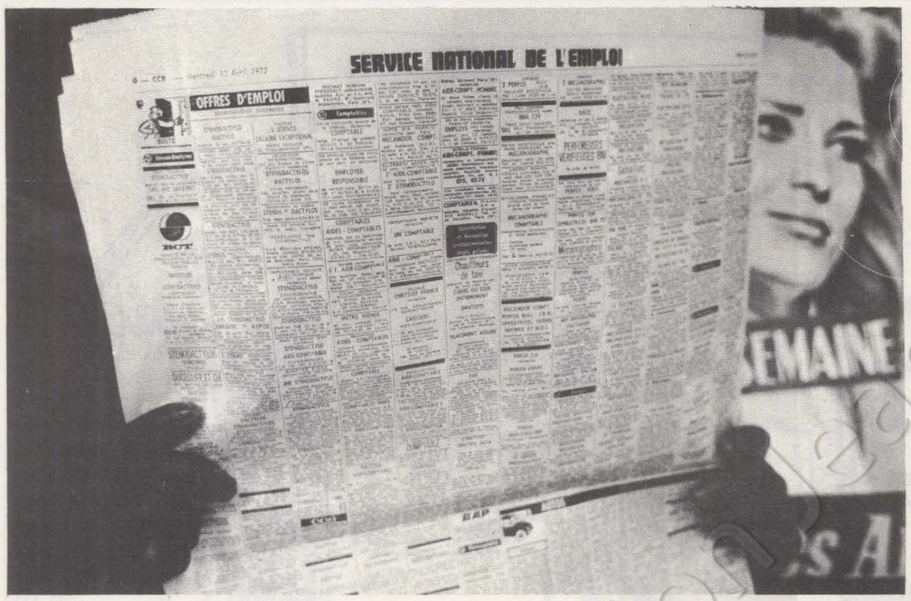

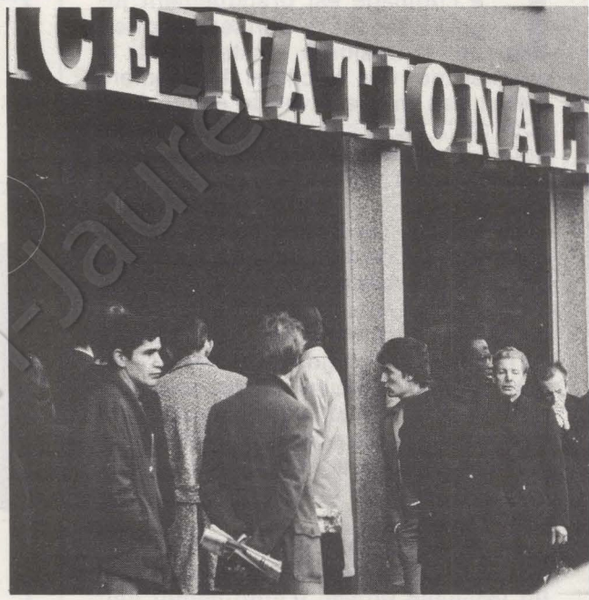

→

novembre 1972. Les promesses, ils n'y croient plus. L'immeuble rue de la Jussienne a été interdit au public depuis mai 1971 par une commission préfectorale de sécurité. Pourtant, deux fois par mois, 4 000 personnes dont beaucoup sont âgées viennent pointer ici. Ce qui se passerait en cas d'incendie, nul ne veut l'imaginer. « Et puis nos conditions de travail sont vraiment lamentables. Le standard téléphonique sursaturé — là n'est pas son originalité — date tout de même de 1935 ! Beau sujet de fierté ! », dit ironiquement un syndicaliste de la C.f.d.t.

Dérisoire

La revendication des employés porte aussi sur l'abolition des différences entre le « personnel détaché » et le « personnel affecté » : un détaché des services d'un ministère gagne au moins 1 500 F par mois et bénéficie de nombreux avantages (une semaine de vacances d'hiver, entre autres). Un affecté, provenant le plus souvent des anciens bureaux de la main-d'œuvre, gagne entre 950 F et 1 050 F par mois seulement. Pourtant leurs tâches ne réclament pas de compétences spécifiques exceptionnelles. Les grévistes s'insurgent également contre l'embauche systématique de vacataires, véritables employés intérimaires, qui, n'ayant même pas de contrat de travail temporaire, sont mal payés, sans aucune garantie de travail. « Prendre la défense d'un vacataire, dit un autre syndicaliste, c'est à coup sûr risquer de se faire renvoyer. » Enfin, 40 collaborateurs pour une population active de 126 000 personnes des 1er, 2e, 3e, 4e et 10e arrondissements que doit couvrir l'agence de la Jussienne, vraiment, c'est un chiffre dérisoire et, en tout cas, de l'avis général, franchement insuffisant. « Non seulement on se moque de nous, mais surtout de ceux que l'agence prétend aider », déclare un employé exaspéré. Le marché du travail a considérablement évolué avec l'apparition de nouveaux secteurs d'activité et la multiplication des techniques. Sans une formation permanente sérieuse, il est impossible pour le personnel de l'A.n.p.e. d'être vraiment efficace dans le reclassement du demandeur d'emploi. « Alors, on se débrouille comme on peut ! » Car, à défaut de spécialisation et de moyens, le désir d'aider le chômeur est grand.

On vous écrira...

Il y a seulement 12 agences nationales pour l'emploi à Paris. Et si les locaux y sont plus décents que rue de la Jussienne, la qualité du service rendu n'est pas toujours meilleure. Ils sont nombreux à se présenter, plusieurs fois par semaine, le visage angoissé, parfois accompagnés de leur femme. « On vous écrira... C'est ce qu'on est obligé de leur répondre, enrage un prospecteur-placier. C'est décourageant pour eux et pour nous. » Pendant ce temps, profitant de l'incurie de cet établissement public, les entreprises de travail intérimaire prospèrent. On en compte près de 500 maintenant à Paris, et au moins autant en province. Une fois de plus le profit du secteur privé l'a emporté, en contournant les règles de la convention de 1953 qui interdit les bureaux de placement payants. Et le gouvernement encourage ouvertement cet état de choses. Depuis le 17 mars 1971, il autorise l'A.n.p.e. à collaborer avec un certain nombre d'entreprises de travail temporaire : 52 agences recommandées pour Paris ! Bonne affaire pour les P.d.g. des entreprises sélectionnées !

Bilans mensongers

Qu'importe d'ailleurs les moyens mis en œuvre ! L'important, pour le ministère des Affaires sociales, c'est de prouver sa compétence par l'absence de chômage et l'équilibre du marché du travail. Et chacun des membres du gouvernement de se justifier à coup de statistiques mirobolantes. Ce n'est pas un hasard si le principal service bloqué par les grévistes était celui des statistiques. Les employés en avaient assez de ces bilans mensongers, bâtis grâce à de grossières astuces de comptabilité. Car le seul réel souci de l'A.n.p.e., c'est de multiplier le nombre des offres, sans se soucier du demandeur. Ainsi, en avril, 1972, les chômeurs de plus de 60 ans et les invalides furent rayés des statisti-



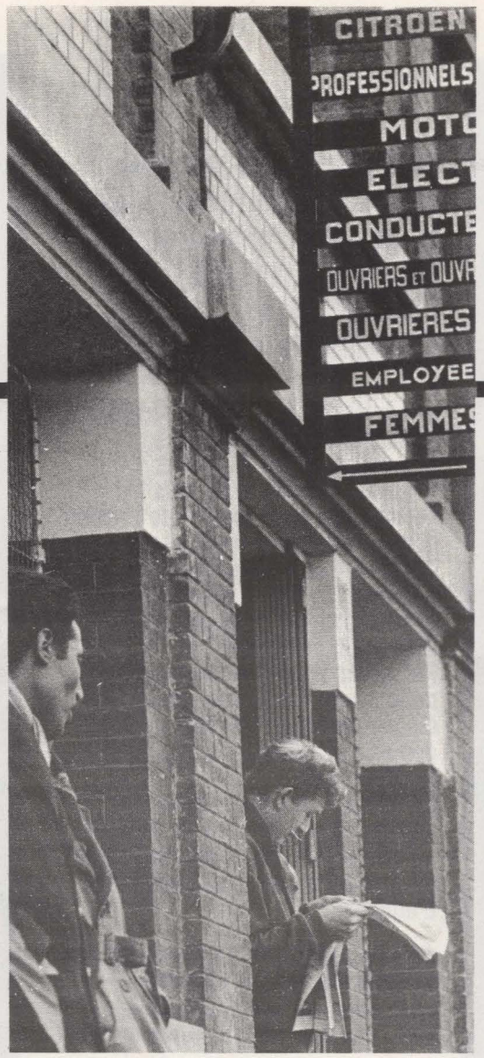

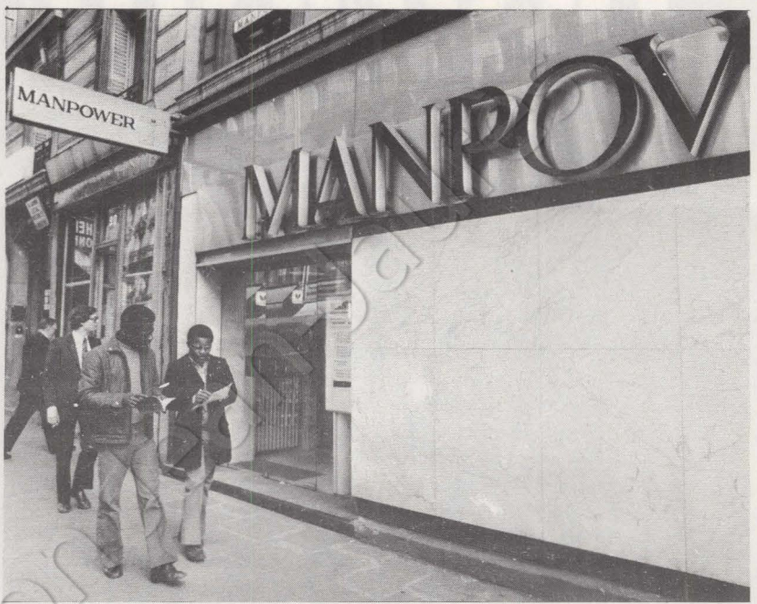

ques : trop difficiles à recaser. De même, en octobre de la même année, depuis la circulaire Fontanet, les travailleurs étrangers ne comptent plus comme demandeurs d'emploi tant qu'ils n'ont pas tous leurs papiers (carte de séjour, carte de travail, et carte de l'O.n.i. pour les Africains francophones). L'A.n.p.e. a bien sûr la charge de régulariser leur situation. Encore faut-il trouver un employeur qui n'invoque pas ce fameux « motif légitime » pour masquer un racisme désormais passible de sanctions pénales depuis le 1er juillet 1972.

Offres bidon

Une fois l'emploi trouvé, la carte de travail est délivrée, de sorte que des milliers d'immigrés figurent dans les statistiques de placements effectués par l'Agence sans jamais avoir figuré dans celles des demandes d'emploi. Encore ceux-ci sont-ils privilégiés : avec leur carte ils cotisent à la Sécurité sociale, payent des impôts et bénéficient des indemnités de licenciement ou de chômage. Il reste tous ceux qui travaillent sans que l'A.n.p.e. veuille leur délivrer leur carte, qui vivent dans une clandestinité forcée. Main-d'œuvre bon marché, il n'est bien sûr pas question pour eux de figurer sur les statistiques des chômeurs quand un patron n'a plus besoin d'eux, ni de recevoir une quelconque allocation.

Sont également comptés au dossier succès de l'Agence tous ceux à qui l'on trouve un emploi temporaire, même très bref. Ce qui permet d'affirmer que 50 % des placements réalisés sur le marché du travail sont dus à l'efficacité de l'A.n.p.e.

Les astuces de ce genre ne se comptent plus. Ainsi, « chaque fois que nous voyons une astérisque à côté d'une offre d'emploi — et c'est le cas d'une proposition sur quatre en moyenne — raconte un employé en nous montrant le journal des offres, nous savons qu'il s'agit d'une offre de « compensation ». Déjà satisfaite, elle doit, pour favoriser les travailleurs déjà en règle, demeurer au répertoire pendant trois semaines. Evidemment, ce sont des offres bidon, mais elles gonflent encore les statistiques ». Enfin, en ajoutant à ces chiffres truqués par l'A.n.p.e. le nombre des offres volontairement gonflées par le patronat — comme l'avait d'ailleurs conseillé François Ceyrac lui-même avant les élections — si une firme dépose 500 offres d'emploi pour ne retenir en définitive qu'une dizaine de travailleurs, qui peut trouver à y redire ? Comme par hasard, l'A.n.p.e. n'a aucune liaison avec l'inspection du Travail ! le journal du C.n.p.f. de janvier 1973 peut se permettre de publier ces résultats ronflants : entre novembre 1971 et novembre 1972, les offres non satisfaites ont augmenté de 82,45 %. Dans le même temps, le nombre des chômeurs s'est accru de... 5,69 % ! « Vous dire des chiffres exacts, c'est impossible, puisque toutes les comptabilités sont truquées. Officiellement, les bénéficiaires de l'aide publique étaient 138 251 en novembre 1972. Mais nous savons bien, nous qui travaillons à l'A.n.p.e., que le nombre des chômeurs doit se compter par centaines de milliers, et qu'il a plutôt tendance à augmenter qu'à régresser. »

Tout cela ne signifie pas que l'A.n.p.e. soit inutile. Bien au contraire. Et tous les employés sont unanimes à l'affirmer : le cadre institutionnel de l'Agence doit être réorganisé, avec des compétences étendues. Pour supplanter les bureaux de placement privés qui font payer aux salariés le travail qui leur est offert. Pour centraliser les offres et les demandes du marché de l'emploi et offrir un travail approprié à un travailleur qualifié. Mais le sort actuel de cet organisme public démontre qu'une véritable Agence de l'emploi pourra fonctionner seulement si le gouvernement est disposé à payer pour cela. Et surtout si elle est un instrument au service des travailleurs et non au service exclusif du patronat, ce qui est trop souvent le cas aujourd'hui.

CHRISTINE COTTIN

(1) L'Agence nationale pour l'emploi fut créée en juillet 1967 par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, pour prendre la succession des service de main-d'œuvre qui n'arrivaient pas à endiguer un rapide accroissement des chômeurs.



Jean Rostand préside le Comité de lecture de la grande collection LIBERTE EGALITE FRATERNITE L'Humanité en Marche

groupant des historiens, écrivains, journalistes, universitaires, responsables syndicalistes, militants politiques de tous les horizons de la pensée et de l'action démocratiques et socialistes.
Quel a été le but exaltant de ces hommes, parfois confrontés entre eux, et soudain unis devant une aspiration commune ?
Présenter sous une forme unique à ce jour une vaste fresque de tous les mouvements révolutionnaires, populaires, démocratiques du monde entier.
La forme ? Chaque volume comprend une préface, une étude, un roman, d'auteurs prestigieux et de personnalités de premier plan.
L'ampleur ?

LES PERIODES HISTORIQUES QUI CHANGERENT LA FRANCE :
1789, 1793, les Trois Glorieuses, la Commune de Paris, le Front populaire.

LES GRANDES ETAPES DE L'HISTOIRE MONDIALE :
l'Amérique latine, l'URSS, la Chine, les Etats-Unis, l'Afrique, etc.

LES THEMES-FORCE QUI MOBILISERENT LE GENIE ET LE COURAGE DES HOMMES :
l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse, l'école démocratique, les conquêtes ouvrières, les résistances à l'oppression, la lutte contre le racisme.

LES PROBLEMES-CLEFS DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE :
l'industrialisation, les paysans, la jeunesse, la femme.

Deux cents ans de lutte à travers le monde vers une société plus juste, plus fraternelle, plus pacifique vous permettront de mieux comprendre le présent, d'imaginer l'avenir.
"L'Humanité en Marche - Liberté Egalité Fraternité" vous offre la vision la plus large, la plus objective - puisqu'il s'agit d'une œuvre collective - la plus accessible, la plus vivante de l'histoire du monde démocratique.

Pour tous renseignements s'adresser aux Editions Martinsart, 58 rue des Capucins 41-Romorantin

EPRODIT

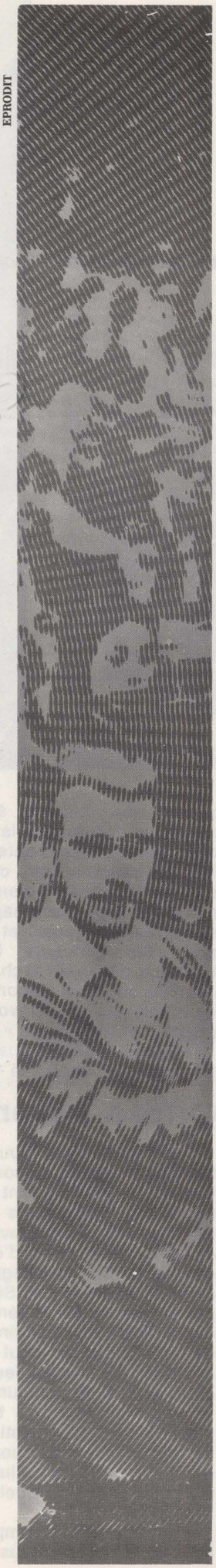

Mots croisés

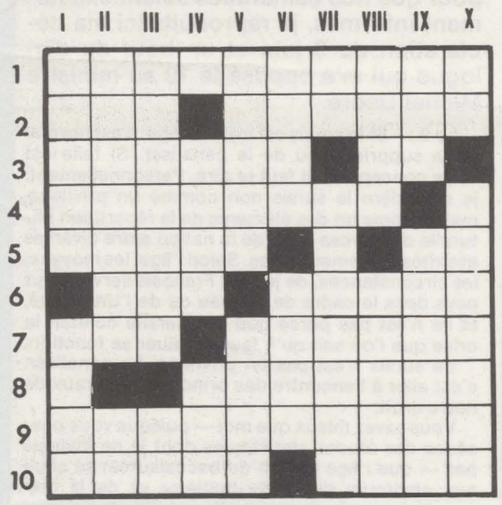

PROBLEME N° 57

HORIZONTALEMENT :

1. Certains y font un pas sans bouger. — 2. Se rebiffa. A toute sa saveur quand elle est ambiguë. — 3. Permettait à un romain de venir faire la cour à sa belle. Attrapé. — 4. Gros plein de sous. — 5. Dans la Mayenne. Appuie une affirmation. — 6. Jeu de hasard. Avançai. — 7. En Afrique du Nord. Base de régime. — 8. On y fait des bulles. — 9. Transport en commun. — 10. Chassait le naturel. Crochet.

VERTICALEMENT :

1. On le trouve dans un panier. Celui du problème est essentiel. — 2. Canepetière. Bradype. — 3. Voies de circulation. Ordre de départ. — 4. Terres ! L'âge ne lui nuit pas. — 5. Bon élève. Dans le nom d'une ville de l'Ain. — 6. Seul sujet d'une grande hostilité. Ce n'est pas de la soupe... — 7. Copulative. Sel hydraté. — 8. Refuser. Capsule. — 9. Permet d'avoir la tête sur les épaules. Aurait été roi d'Egypte. — 10. Préposition. Sans foi mais avec loi.

SOLUTION DU PROBLEME N° 56

HORIZONTALEMENT : 1. Quartanier. — 2. Urée. NL. — 3. Euristique. — 4. Usiner. U.s.a. — 5. Estima. — 6. Don. Ingres. — 7. Eus. EG. Toi. — 8. RT. Are. Olé. — 9. Aran. Na. In. — 10. Tessiture.

VERTICALEMENT : 1. Queue-de-rat. — 2. Urus. Outre. — 3. Aériens. As. — 4. Reins. Ans. — 5. Setier. — 6. Astringent. — 7. MG. Au. — 8. In-quarto (in-4°). — 9. Elus. Eolie. — 10. EA. Sien.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F*	☐
normal d'un an à	*90 F*	☐
de soutien à	*100 F*	☐
de soutien à	*150 F*	☐
de soutien à	*200 F*	☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef), Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet.

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures et Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2000.

Publicité commerciale et spectacles : France-Lafayette — 10, rue Bleue, Paris-9e — 523.10.35 (J.P. Lemaire).

IMPRIMERIE D'HEBDO T.C.

Ma part de vérité

Le ton et les manières

LUNDI 19 MARS

L'autre samedi, veille du deuxième tour, j'écoutais Georges Pompidou parler aux Français. La campagne électorale était close, selon la loi, pour tous les partis. Mais qu'est-ce que la loi pour le chef du parti de la majorité ? Une cocotte sur sa carpette. Passons sur la manière. Mais le ton ! Dans la bouche du président de la République le mot propriété prend un coup de vieux d'un bon siècle. Devant mon poste de télévision je vois le chef de l'Etat détacher ces quatre syllabes comme un banquier ses coupons. C'est bien cela. Un banquier ! La France est un comptoir pour ceux qui la gouvernent. Depuis quinze ans, sept cent mille exploitations familiales agricoles ont disparu. Chaque année des milliers de commerçants ferment boutique. La grande industrie dévore, absorbe, avec un appétit qui s'aiguise en s'assouvissant, les petites et moyennes entreprises. Mais M. Pompidou ne s'est jamais emparé des micros pour mettre en garde les Français contre les monopoles de la production et de la distribution qui liquident à belle allure la propriété... des autres. A moins d'un milliard , sous le règne des banquiers, la propriété n'est pas un droit. Au-dessus c'est une religion. Cet ouvrier agricole du Bazois que je connais n'a pas pu payer les droits de succession qui lui auraient permis de recevoir la petite maison léguée par un oncle éloigné. J'ai visité la petite maison : l'équivalent d'une gare miniature pour chemin de fer d'intérêt local. 60 000 francs, ont dit les Domaines. Comment verser l'impôt correspondant quand on gagne 750 F par mois ? Tant pis pour l'ouvrier. Il continuera de coucher dans son cagibi mitoyen de l'étable et n'aura jamais de maison.

Mais M. Pompidou s'indigne du programme commun qui stipule qu'au-delà d'un million la transmission du patrimoine sera plus sévèrement imposée. Quant à la nationalisation des armes de guerre et de l'ordinateur on sent qu'elle le touche au cœur. M. Pompidou a les pauvres qu'il peut. Le sort des actionnaires donne aux profondeurs de sa voix une vibration pathétique. De quels actionnaires s'agit-il ? De ceux, ils sont quelques milliers, qui se partagent les bénéfices ? De ceux, ils sont quelques centaines, qui modulent les coups de Bourse ? Peu importe. M. Pompidou emploie le même langage que la majorité des Français mais il ne parle pas des mêmes choses. Je veux me garder de prêter au chef de l'Etat des intentions qui ne sont pas les siennes. Mieux vaut cependant qu'il y songe quand il est encore temps : dans les années 20 l'aventure fasciste a commencé en Italie avec les mots à double sens.

Ainsi de la liberté. Quoi ? La gauche menacerait la liberté ? La droite invoque des principes qu'elle a vidés de contenu. Il faut se demander si le droit public dans la société d'aujourd'hui n'est pas le dernier en date des attrape-nigauds. La liberté pour celui qui consacre neuf heures par jour à son travail et trois heures au métro ou au train de banlieue, qui perçoit moins de 1 500 F par mois, qui par nécessité ne part pour la retraite qu'au-delà de 65 ans, s'il parvient à cet âge, qui subit l'usure, la torture quotidienne des cadences accélérées, qui porte sur le dos le poids des hiérarchies du Moyen-Age industriel, la liberté pour la mère de famille qui exerce en dehors un métier, pour le vieillard à 300 F, pour les sans-logis, qui ne comprend qu'elle est mensonge ? On l'a cent fois dit ces temps-ci. Pas assez sans doute pour emporter la conviction de Georges Pompidou qui pense, visiblement, à autre chose.

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

MERCREDI 21 MARS

Je lis dans un journal de ce matin que le Parti socialiste serait mal fondé d'approuver les contestataires de la loi Debré sur le sursis puisqu'il a voté cette loi. L'argument est aussi commode que malhonnête. Les députés socialistes ont voté un texte qui réduisait la durée du service militaire, voilà tout. Que l'on se reporte aux débats publiés au Journal Officiel des 9 et 10 juin 1970, on pourra le vérifier. Je suis moi-même intervenu à trois reprises et j'ai déposé et défendu un amendement n° 105 à l'article 7, article qui décide que les sursitaires accompliront 16 mois de service au lieu de 12. Par souci de précision et pour que nos camarades soient exactement informés, je reproduits ici ma déclaration du 9 juin et un bout du dialogue qui m'a opposé le 10 au ministre Michel Debré.

Le 9 : « Si le sursis est un privilège, il est normal de le supprimer ou de le pénaliser. Si telle est votre conception, il faut le dire. Personnellement, je considère le sursis non comme un privilège, mais comme un des éléments de la répartition naturelle des forces vives de la nation entre diverses activités également utiles. Selon l'âge, les moyens, les circonstances, de jeunes Français servent leur pays dans le cadre de l'armée ou de l'Université, et ce n'est pas parce que l'Université connaît la crise que l'on sait qu'il faut dévaluer sa fonction.

Le sursis n'est pas un privilège. Le pénaliser, c'est aller à l'encontre des principes généraux de notre droit.

Vous savez mieux que moi — puisque vous possédez des études statistiques dont je ne dispose pas — que l'âge moyen du baccalauréat se situe aux alentours de la dix-huitième et de la dix-neuvième année. Il est des élèves brillants qui peuvent subir une année de retard pour des raisons de santé et qui se trouvent alors automatiquement rejetés de l'Université. Ceux qui appartiennent à des familles au revenu modeste, qui n'ont pas la chance de vivre dans un climat intellectuel, qui ont le plus grand besoin d'un emploi rémunéré, hésiteront à poursuivre leurs études après une césure d'un an. Il s'agit là d'une forme condamnable de « sélection ».

On peut même se demander si ce n'est pas l'un des buts inavoués de cette disposition. »

Et le 10 : « **M. François Mitterand :** En fait, le Gouvernement sanctionne les sursitaires. Si l'Assemblée vote ce texte — c'est possible, sinon probable — les sursitaires seront punis. Il existe un précédent à cette pénalisation, celle qui frappe les objecteurs de conscience en vertu de l'article 8 de la loi du 21 décembre 1963. Voilà donc les objecteurs de conscience et les sursitaires exclus de la loi commune sous prétexte qu'un privilège leur a été accordé ! Je ne suis pas d'accord. Voilà pourquoi j'ai déposé cet amendement. Je demande au Gouvernement de bien vouloir encore y réfléchir.

M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale. Il faudrait à M. Mitterrand, je n'ose pas dire des leçons particulières, mais presque : il n'y a plus de sursis.

Le sursis était un droit : ni l'administration militaire ni l'administration civile ne pouvaient le refuser quand certaines conditions étaient remplies.

Nous substituons à ce régime, pour les garçons de dix-huit à vingt et un ans, un droit automatique sans qu'ils aient à remplir aucune condition. Au contraire après vingt et un ans, ce n'est plus un droit, mais une possibilité offerte en fonction des exigences de l'Etat.

En d'autres termes, il n'y a plus de sursitaires, mais, d'une part, des reports d'incorporation à volonté entre dix-huit et vingt et un ans, d'autre part, un système contractuel pour le service national qui n'est plus un service militaire.

Je ne vois pas d'autres explications à donner, les points étant mis sur les « i » !

M. François Mitterrand. Sur l'« i » de sophisme !

M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale. Non, sur l'« i » de logique ! »